



56^e rapport annuel 2011-2012

Crédit photo
Couvert : Shutterstock

Table des matières

Lettres de présentation	3
Rapport de la présidente	4
Rapport de la directrice générale	6
Rapport des activités du Conseil d'administration	8
Rapport des activités du Comité exécutif	18
Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle	21
Rapport du Syndic	22
Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes	22
Activités relatives à la formation continue	22
Rapport des comités réglementaires	24
Réalisations de l'Ordre en 2011-2012	26
Rapport des comités permanents et consultatifs	32
Groupes de travail divers	35
Tableau des membres au 31 mars 2012	36
Renseignements généraux	37

États financiers au 31 mars 2012

Rapport des auditeurs indépendants	39
Résultats	40
Évolution des soldes de fonds	41
Bilan	42
Flux de trésorerie	43
Notes complémentaires	44
Renseignements complémentaires	47

Veuillez noter que l'emploi du féminin pour désigner les membres de la profession vise à alléger le texte et désigne tout autant les hommes que les femmes.

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
ISSN 1483-2135 (version imprimée) ISSN 1911-4095 (version PDF)

Notre mission

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession et de la qualité de l'acte professionnel, de même que par le maintien et le développement des compétences professionnelles des diététistes/nutritionnistes.

Par des prises de position et des actions ciblées, l'Ordre contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et des individus en favorisant des environnements propices à de saines habitudes alimentaires, de même qu'en soutenant, dans chacun de ces environnements, l'accès aux compétences de ses membres. Ce faisant, l'Ordre favorise également des mesures d'éducation et d'accès à une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public qui permet une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

Notre vision

Par les compétences de nos membres, la qualité de leurs interventions et de l'information donnée, de même que par la communication, la profession doit être reconnue comme LA référence en matière de nutrition humaine et d'alimentation. Par le développement et l'affirmation de ces compétences, la profession doit passer d'un rôle de soutien à celui de décideur, d'un rôle d'exécutant à celui de leader, et d'un rôle de stricte analyse à celui de communicateur.

Nos orientations stratégiques pour la période 2007-2010

- L'affirmation professionnelle par les compétences distinctives
- Le leadership par la maîtrise des rôles et des compétences
- La consolidation de la profession et du champ d'exercice

Nos valeurs

- Compétence
- Écoute
- Synergie
- Mieux-être de la population

Lettres de présentation

Septembre 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée
nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter
le rapport annuel de l'Ordre
professionnel des diététistes du
Québec pour l'exercice terminé
le 31 mars 2012.

Ce rapport rend compte de
l'ensemble des activités de
l'Ordre et contient de nombreux
renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
le Président, l'expression de mes
sentiments les plus distingués.

Jean-Marc Fournier
Ministre de la Justice,
procureur général,
notaire général et ministre
responsable des lois
professionnelles,
ministre responsable de la lutte
contre l'homophobie

Septembre 2012

Maître Jean-Marc Fournier
Ministre de la Justice,
procureur général,
notaire général et ministre
responsable des lois
professionnelles, ministre
responsable de la lutte contre
l'homophobie
1200, route de l'Église, 9^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre,
en votre qualité de ministre
de la Justice et ministre
responsable de l'application des
lois professionnelles, le rapport
annuel de l'Ordre professionnel
des diététistes du Québec pour
l'année financière se terminant
le 31 mars 2012.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'expression de ma
haute considération.

Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P.
Présidente de l'Ordre
professionnel des diététistes du
Québec

Septembre 2012

Maître Jean Paul Dutrisac
Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter
le rapport annuel de l'Ordre
professionnel des diététistes du
Québec pour l'année financière
se terminant le 31 mars
2012. Ce rapport est préparé
conformément au Règlement
sur le rapport annuel d'un ordre
professionnel.

Recevez, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments
les meilleurs.

Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P.
Présidente de l'Ordre
professionnel des diététistes du
Québec

Rapport de la présidente

Anne Gagné, nutritionniste, Dt.P.



Notre année...

J'ai souhaité que ma première année à la présidence de l'OPDQ soit votre année. L'année de toutes les nutritionnistes. L'année de celles qui œuvrent dans l'ombre ou dans la lumière. Notre profession se redéfinit sans cesse à l'image d'une société qui sollicite de plus en plus nos connaissances et notre expertise. Nous sommes appelées en première ligne au sein des institutions de santé, dans les milieux scolaires, dans les maisons de retraite. Nous sommes au cœur de la vie des gens. Je constate avec vous que notre champ de pratique se multiplie par quatre, par dix et par cent. Notre mandat devient celui du monde urbain et rural. Notre travail rejoint les régions et les contrées les plus éloignées qui sollicitent notre collaboration.

J'ai aussi sollicité votre collaboration et votre appui. Je vous ai demandé vos espoirs pour notre engagement. Il n'est pas de mandat facile et le mien ne fait pas exception à la règle. Nous voulons la reconnaissance des élus et des autres corps professionnels. Nous voulons être au cœur de l'action et être comprises

pour la valeur de notre participation au mieux-être commun. Nous sommes certainement une partie essentielle de la solution. Nous sommes détentrices d'un savoir qui s'exprime dans des milliers de gestes quotidiens. Nous sommes le changement...

Les politiques gouvernementales restent souvent à faire et doivent être arrimées à notre travail auprès de la population et des institutions. Nous sommes impliquées dans le changement structurel de l'État et de ses agences afin de faire place aux idées novatrices qui sont les nôtres. Nous sommes unies non seulement par notre formation, mais également par nos idéaux. J'ai porté votre voix chez les décideurs. J'ai expliqué notre mission, nos valeurs et notre savoir-faire aux ministres responsables de la Santé et des Services sociaux, de la Famille et des Aînés, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Concrètement, nos mémoires relatifs au Livre vert pour une politique bioalimentaire et au projet de loi n°16 concernant la

nutrition des personnes âgées en résidences privées sont venus marquer notre présence dans les débats publics. Nous avons aussi remis sur les rails la planification de la main-d'œuvre, et les ratios des effectifs en CHSLD ont été présentés au MSSS. Une première politique sur le vieillissement a été dévoilée et nous suivrons de près les suites du plan d'action annoncé. L'Ordre est également impliqué dans un grand chantier lancé par le MSSS sur l'élaboration d'une politique pour une saine alimentation au Québec. Je vous représente au Comité consultatif national, regroupant des leaders du réseau de la santé et de l'agroalimentaire.

J'ai fait en sorte que nous soyons visibles. Visibles par nos actions et notre compétence. Je me suis fait un devoir d'être présente dans les médias afin de publiciser nos actions et de nous redonner une place au sein du débat public, que ce soit sur l'alimentation des aînés en CHSLD ou dans les résidences privées, les soins de santé en première ligne, ou encore le Cadre de référence sur l'alimentation dans

les établissements de santé, le Mois de la nutrition et la Journée des diététistes/nutritionnistes.

Toutefois, la reconnaissance des compétences professionnelles des nutritionnistes demeure un défi constant pour nos membres. Pour ce faire, j'ai assuré une présence assidue aux rencontres du Conseil interprofessionnel du Québec, qui regroupe les 46 ordres professionnels du Québec. J'ai effectué une première tournée pour rencontrer certains ordres reliés au monde de la santé, dont le Collège des médecins, l'Ordre des pharmaciens et celui des infirmières et infirmiers. Une première rencontre avec le président de l'Office des professions a permis de mettre en perspective les travaux à venir et nos attentes comme praticiennes. À cet égard, notre travail est la démonstration exemplaire de notre importance sociale et professionnelle. Dans cette optique, deux projets ont été instaurés par mon prédécesseur, Michel Sanscartier : la production d'un dépliant sur la prévention de la dénutrition chez les personnes âgées en collaboration avec le ministère de la Famille et des Aînés, et l'entente intervenue entre notre ordre, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes, l'Ordre des ergothérapeutes et le CHUM dans le dossier de la dysphagie. Voilà donc un changement de paradigme qui confirme la nécessité de travailler en interdisciplinarité, dont le succès résulte dans la volonté de chacun,

incluant les gestionnaires du réseau, à respecter les compétences de tous les professionnels de la santé impliqués dans ce dossier.

Nous sommes engagées dans une profession qui est au cœur d'une nouvelle vision sociale. La construction du monde de demain ne peut se faire sans vos connaissances et une implication de tous les instants et de tous les milieux. Je vous invite encore à construire cet ordre nouveau qui

est le vôtre. Je vous convie, pour l'année qui vient, à relever tous ces défis qui dessinent nos champs de compétence et d'exercice. Ensemble, nous sommes plus fortes!

Bonne lecture, et mes remerciements à tous les membres du personnel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour leur dévouement exemplaire, qui ont rendu possibles les résultats présentés dans ce rapport annuel 2011-2012.

« ... une
profession qui
est au cœur d'une
nouvelle vision
sociale. »

Rapport de la directrice générale

Annie Chapados, avocate

Directrice générale et secrétaire

La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre au sens des dispositions pertinentes du Code des professions du Québec (L.R.Q., c. C-26).



Un ordre professionnel est une entreprise de services; services dispensés d'abord au grand public, mais également en partie à ses membres. Comme toute organisation de cette nature, l'OPDQ est largement tributaire des efforts bénévoles consentis par les membres de ses instances décisionnelles, de ses comités, mais également par les ressources humaines qui constituent sa permanence. Or, à ce dernier chapitre, l'année qui se termine a été riche de changements, si ce n'est de bouleversements.

Mentionnons tout d'abord le départ de notre coordonnateur aux affaires publiques, M^e André Lavoie, lequel a joint les rangs de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Si nous l'en félicitons compte tenu de cette progression dans sa carrière, nous ne pouvons que regretter la qualité de son travail pour l'OPDQ, ses habiletés de « réseuteur », mais surtout, son engagement envers les objectifs que s'était fixés l'Ordre et son soutien aux diététistes/nutritionnistes membres bénévoles des comités dont il

avait la responsabilité. Je tiens à l'en remercier personnellement. Cela dit, l'OPDQ a su recruter après moult efforts une nouvelle coordonnatrice aux affaires publiques en la personne de M^{me} Emmanuelle Giraud. Forte de sa formation en communications et de ses expériences diversifiées, dont plusieurs années comme recherchiste à la radio de Radio-Canada, M^{me} Giraud saura certes insuffler un vent de renouveau à l'égard de la gestion des communications à l'OPDQ. Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons de trouver chez nous des défis propres à la satisfaire.

Vint également le départ de notre coordonnatrice aux affaires professionnelles, M^{me} Annick Lavoie, Dt.P., laquelle a accédé au poste de directrice générale de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec. Là encore, si nous ne pouvons que nous réjouir pour elle de cette progression de carrière (et féliciter l'ACMDP de leur acquisition), nous ne pouvons que regretter la qualité de ses services. Clinicienne

aguerrie, mais possédant aussi de nombreuses habiletés politiques et stratégiques, M^{me} Lavoie avait accepté de joindre les rangs de la permanence de l'Ordre dans l'espoir de le faire progresser. Mission accomplie : le rapport fait de l'atteinte des résultats, notamment en regard du développement de partenariats avec diverses organisations de la santé, en fait foi. Nous l'en remercions. Accueillons celle qui occupera dorénavant ce poste, M^{me} Joanie Bouchard, Dt.P. Clinicienne tout aussi aguerrie, Joanie a su déjà démontrer l'énergie dont elle était capable. Nous sommes heureux de la compter parmi les membres de la permanence de l'Ordre et lui souhaitons beaucoup de réalisations.

Notre réceptionniste, préposée au Tableau de l'Ordre et à la saisie de données, M^{me} Kay Desa, a également quitté l'Ordre afin de faire un retour aux études pour devenir enseignante. Nous savons qu'elle réalisera ses ambitions, mais tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance pour la loyauté de

ses services, sa présence indéfectible et sa disponibilité auprès de l'équipe. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

L'OPDQ a également approuvé la création d'un tout nouveau poste, à savoir celui de nutritionniste à la recherche, la veille et à la documentation. M^{me} Marie-Noël Geoffrion, Dt.P., verra donc à développer ce nouveau poste. Non seulement nous lui en savons gré, mais nous sommes convaincus d'avoir la bonne ressource pour ce faire. Bienvenue, donc!

Dossier dysphagie

L'OPDQ a déposé le 12 février 2008 une requête en jugement déclaratoire devant la Cour supérieure. Essentiellement, cette requête avait pour objet de faire déclarer nulles certaines directives administratives relatives à l'organisation du travail interdisciplinaire en dysphagie dans un établissement spécifique. À la requête de la juge saisie du dossier, les ordres interpellés par la procédure ont été appelés à négocier. De cet exercice, une entente est intervenue. À la suite de quoi, cette entente a été le fondement de la transaction déposée au dossier de la Cour, laquelle équivaut à un jugement entre les parties au procès.

Bien que légalement, cette transaction ne soit opposable qu'à l'établissement interpellé, l'on doit souligner qu'elle repose néanmoins sur une entente intervenue entre tous les ordres concernés. C'est dire que les ordres professionnels ont atteint un entendement commun quant à l'organisation interdisciplinaire qui devrait prévaloir en dysphagie, et ce, où que ce soit. Il s'agit là, on en conviendra, d'un bel avancement.

Les objectifs que nous nous étions fixés ont tous été atteints. Il ne nous restera, comme ordres professionnels, qu'à convaincre les gestionnaires du réseau de respecter l'organisation professionnelle en dysphagie telle qu'elle est décrite dans l'entente et la transaction précitées. Cependant, il est désormais clair que les droits énoncés dans le Code des professions ne peuvent plus être mis en veilleuse ou bafoués pour des raisons d'organisation de travail.

Dossiers législatif et réglementaire

L'OPDQ a relancé plusieurs dossiers ces dernières années; encore ces derniers mois, celui relatif aux activités autorisées par le Collège des médecins a été repris par notre présidente. Ainsi, ces nouvelles rencontres devraient-elles porter leurs fruits.

De même, le dossier de l'alimentation parentérale devrait connaître des développements prochains. Après une mise en veilleuse rendue nécessaire par le contexte plus global des nombreuses modifications législatives dans le domaine professionnel, les pourparlers entre l'OPDQ et l'Ordre des pharmaciens ont repris à ce sujet. On devrait donc assister à une avancée significative de ce dossier au cours des prochains mois.

L'Ordre des pharmaciens a par ailleurs entrepris de modifier sa loi constitutive, tout comme l'Ordre des agronomes et l'Ordre des chiropraticiens ont entrepris une mise à jour de leur loi respective. Ce sont là, bien entendu, tout autant de dossiers vis-à-vis desquels nous avons été interpellés et dans le cadre desquels l'OPDQ est intervenu.

D'autres projets de lois ou consultations ont fait l'objet d'interventions de l'Ordre; citons par exemple le projet de loi n°16 relatif à la certification des personnes âgées. Soulignons également la comparution de l'Ordre devant la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles au sujet du Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec. On ne saurait enfin omettre de souligner l'énergie déployée à la rédaction du guide explicatif ayant trait au projet de loi n°21 relatif à la santé mentale.

Planification stratégique et autres dossiers

La dernière année s'était terminée sur la présentation de l'atteinte des objectifs de la planification stratégique. Depuis, l'exercice de réflexion a été repris par un comité de bénévoles désignés par votre Conseil d'administration. De nombreux efforts ont ainsi été déployés de telle sorte que l'Ordre puisse bénéficier d'une nouvelle planification dès cette année. Planification qui tiendra compte d'autres projets importants pour la profession, tel que le développement d'un tout nouveau référentiel de compétences, lequel mènera éventuellement à un nouveau référentiel de formation.

Il m'est évidemment difficile de résumer en quelques mots seulement tout ce que les membres de l'Ordre impliqués au sein des divers comités ont su accomplir au cours de la dernière année. Mais cette difficulté ne minimise en rien toute la reconnaissance que j'ai à leur égard, en mon nom personnel, mais surtout, en votre nom à toutes et à tous.

Rapport des activités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour de l'encadrement de l'exercice de la profession, de son contrôle de même que celui de l'admission à la profession. Pour ce faire, le Conseil d'administration adopte les règlements qui encadrent la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions-clés au sein de l'Ordre. Le Conseil d'administration voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

Présidente

Élue au suffrage universel des
membres de l'Ordre

Anne Gagné

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014

Membres du
Conseil d'administration
Administrateurs élus

**Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-
de-la-Madeleine (01 et 11)**

Julie Desrosiers

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)

Henriette Langlais

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

**Québec, Chaudière-Appalaches et
Côte-Nord (03, 09 et 12)**

France Bernatchez

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Ann Payne

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Mauricie-Centre-du-Québec (04)

Chantal Poirier

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Estrie (05)

Julie Bélanger

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Montréal (16)

Diane Claprood

Du 28 novembre 2009 au 31 mars
2012

Montréal (06)

Danielle Boivin

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Stéphanie Harritt

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013

Lyne Mongeau

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014

**Laval, Laurentides et Lanaudière
(13, 14 et 15)**

Marie-Josée Labelle

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Outaouais (07)

Constance Nobert

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

**Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-
Québec (08 et 10)**

Hélène Michaud

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012

Administrateurs nommés par
l'Office des professions du Québec

Michel Fortin

Du 2 avril 2011 au 31 mars 2014

Diane Delisle

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2014

Jean-Pierre Dubeau

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2014

Rossana Pettinati

Du 17 décembre 2009 au 31 mars
2014

Personnel de l'Ordre

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil d'administration est appuyé par le personnel de l'Ordre. Au cours de l'année 2011-2012, l'équipe de la permanence était composée des employés suivants :

Directrice générale et secrétaire

Annie Chapados, avocate

Secrétaire générale adjointe

Elena Harizomenov

Coordonnatrice aux affaires professionnelles

Annick Lavoie, Dt.P.

Coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron, Dt.P.

Coordonnateur aux affaires publiques

André Lavoie, avocat (jusqu'au 15 juillet 2011)

Adjointe aux communications et services à la clientèle

Lise Tardif

Adjointe à l'édition de l'information

Tamara Maggio

Adjointe administrative à l'inspection professionnelle

Élodie Nicolas (jusqu'au 17 juin 2011)

Préposée à la saisie de données et au

Tableau de l'Ordre

Kay Desa

Assemblée générale annuelle

Afin de faire état des activités réalisées au cours de l'exercice 2011-2012 et de présenter la nouvelle planification stratégique de l'Ordre, l'assemblée générale annuelle des membres est prévue le 28 septembre 2012.

Réunions

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Conseil d'administration (CA) a tenu cinq assemblées ordinaires, quatre réunions extraordinaires par conférence téléphonique, une journée de réflexion et un vote par courrier électronique. Au total, il a adopté 135 résolutions, dont les principales sont recensées dans le présent rapport.

Nominations

À sa première séance de l'année financière, tenue le 30 avril 2011, le CA a élu les membres du Comité exécutif pour l'exercice 2011-2012. La composition de ce dernier était la suivante :

Présidente :	Anne Gagné
Vice-présidente en titre :	Ann Payne
Deuxième vice-présidente :	Danielle Boivin
Trésorière :	Julie Bélanger
Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec :	Jean-Pierre Dubeau

Délégations

L'Ordre est représenté au sein de plusieurs organismes dont la collaboration est essentielle dans le développement d'importants dossiers. Au cours de l'année 2011-2012, les représentants de l'Ordre étaient :

- **Au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) :**
M^{mes} Anne Gagné et Annick Lavoie à titre de déléguées, et M^{me} Danielle Boivin, déléguée substitut
- **Au Comité des finances du CIQ :** M^{me} Anne Gagné à titre de représentante de l'OPDQ
- **À l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des diététistes (*Alliance of Canadian Dietetic Regulators*) :** M^{mes} Anne Gagné, Annie Chapados et M. André Lavoie
- **Au Conseil québécois sur le poids et la santé (CQPS) :**
M^{me} Anne Gagné
- **Au Conseil québécois d'agrément des établissements de santé et de services sociaux :** M^{me} Ginette Caron, déléguée, et M. Marco Vitullo, délégué substitut
- **Au Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S, actuellement Groupe entreprises en santé) :** M. André Lavoie
- **À la *World Alliance for Breastfeeding Action – North America (WABA-NA)* :** M^{me} Julie Lauzière
- **Au Groupe des partenaires de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) :**
 - pour la rédaction d'une ligne directrice et d'un guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité pédiatrique : M^{me} Annick Lavoie
 - pour les indicateurs de qualité dans les maladies chroniques : M^{mes} Annick Lavoie et Christiane Barbeau
 - pour la table des partenaires de l'INESSS : M^{me} Annick Lavoie

Rapport des activités du Conseil d'administration (suite)

- Au **Groupe de travail sur le processus de soins en nutrition et la terminologie normalisée en nutrition** : M^{me} France Nolin
- Au **Comité d'accompagnement scientifique du tronc commun provincial d'information prénatale** : M^{me} Louise Sirard
- Au **Comité *Canadian Malnutrition Task Force*, sous l'égide de la Société canadienne de nutrition** : M^{me} Paule Bernier
- À l'**Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA)** : M^{me} Annick Lavoie
- Au **Comité des plaintes de Nestlé – Nutrition et Santé** : M^{me} Annick Lavoie
- Au **ministère de la Santé et des Services sociaux dans le dossier du Cadre de référence du ministère de la Santé et des Services sociaux intitulé « Approche adaptée à la personne âgée en centre de soins de courte durée »** : M^{mes} Anne Gagné et Annick Lavoie
- Au **Mouvement pour l'adhésion aux traitements de la Chaire de pharmacie de l'Université Laval** : M^{me} Sophie Desroches

En ce qui concerne les stages de perfectionnement imposés en application de l'article 2.01 du Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes, le CA a résolu de ne pas imposer un stage de perfectionnement au membre 1920, tout en lui imposant une limitation volontaire d'exercice l'engageant à ne poser aucun acte dans le domaine de la nutrition clinique, excluant les activités de recherche appliquée. Le CA a maintenu les modalités du stage imposé antérieurement au membre 3598, soit d'imposer un stage de perfectionnement assorti d'une limitation d'exercice en nutrition clinique et de l'interdiction d'agir en tant que maître de stage pendant la totalité de son stage. Dans le cas du membre 2935, le CA a levé la limitation d'exercice imposée au membre durant son stage et a maintenu la limitation volontaire en gestion des services d'alimentation du membre. Enfin, le membre 0252 s'est vu imposer un stage de perfectionnement, une limitation du droit d'exercice et l'interdiction d'agir en tant que maître de stage. Les stages ont visé des membres qui se sont réinscrits après avoir fait défaut de s'inscrire au Tableau des membres pendant plus de trois ans ou qui ont fait l'objet d'une inspection sur la compétence.

Tableau des membres

Le Conseil d'administration a délivré des permis d'exercice à tous les candidats dont les dossiers ont été étudiés et recommandés pour l'inscription au Tableau des membres de l'Ordre. Il s'agit des finissants du programme de baccalauréat ès sciences de la nutrition ou en diététique des Universités de Montréal, McGill et Laval, des demandeurs d'équivalence de diplôme ou de formation provenant de l'extérieur du Québec ou du Canada, ou encore, des demandeurs du permis d'exercice de l'OPDQ titulaires d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste hors du Québec. Le CA a également tenu deux auditions de candidats qui ont souhaité faire leurs représentations en lien avec une demande de révision des cours et stages, ou uniquement des stages, le cas échéant, que le CA leur a imposés suite à leurs demandes de reconnaissance de l'équivalence de leurs diplômes.

Le CA a également réinscrit au Tableau des membres les personnes qui désiraient réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

Le Conseil d'administration a également radié du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation annuelle et les autres sommes dues. À partir de l'année 2011-2012, les raisons des démissions des membres du Tableau de l'Ordre sont compilées et fournies aux administrateurs, qui ont entamé une réflexion sur les méthodes qui permettraient à l'Ordre d'améliorer la rétention des membres au sein de l'effectif.

Comités

Composition des comités

Certains comités de l'Ordre ont augmenté leurs effectifs grâce à de nouveaux membres qui se sont joints à leurs rangs. En même temps, les mandats des membres de certains comités ont été reconduits pendant l'exercice qui vient de se terminer. Une difficulté accrue à recruter de nouveaux membres au sein des comités aviseurs, entre autres, est à noter.

- Au **Comité de la formation des diététistes**, M^{me} Marielle Ledoux a été confirmée au poste de présidente et M^{me} Anne Gagné y a été nommée à titre de membre;
- Au **Comité d'éthique et de déontologie**, M^{me} Rossana Pettinati, administratrice nommée par l'Office des professions du Québec, a été nommée présidente, alors que M^{me} France Bernatchez, administratrice élue, et M. Michel Fortin, administrateur nommé, ont été nommés membres; les mandats en tant que membres de M^{me} Diane Delisle et de M. Jean-Pierre Dubeau ont été reconduits;
- Au **Comité des finances**, la composition du comité est demeurée la même que l'année précédente, ses membres étant M^{mes} Diane Delisle, Claire Deraspe, Carole Larose, Annie Chapados, ainsi que M^{me} Julie Bélanger, agissant en sa qualité de présidente;
- Au **Comité sur la nutrition clinique**, M^{mes} Mireille Luc et Patricia McKinnon ont été nommées à titre de membres;
- Au **Comité sur la gestion des services d'alimentation**, M^{me} Anne Gignac-Mathieu a été nommée membre avec un mandat de trois ans; le mandat de M^{mes} Claire Deraspe, Line Duval et Hélène Blackburn à titre de membres a été reconduit pour une durée de trois ans;
- Au **Comité sur la formation continue**, M^{me} Ariane Fortier a été nommée à titre de membre;
- Au **Comité d'inspection professionnelle**, M^{me} Sylvie Renaud a été nommée à titre d'experte;
- Au **Comité consultatif sur la gouvernance**, M^{me} Chantal Poirier, administratrice élue, a été nommée membre et présidente, et les mandats des autres membres du comité, soit de M^{mes} Louise Bigras Desaulniers et Julie Desrosiers, ainsi que celui de M^e Pierre Gauthier ont été renouvelés.

Mandats spéciaux octroyés aux comités

Le Comité sur la formation continue a été mandaté par le CA pour réfléchir sur les différentes possibilités offertes entourant la diffusion de la formation continue, le tout devant être contextualisé avec le règlement sur la formation continue obligatoire et l'offre de formation. Un rapport détaillé à ce sujet sera déposé à l'intention du CA.

À la demande du CA, le Comité consultatif sur la gouvernance a revu les critères d'éligibilité au statut de membre de ce comité et a proposé des membres qui seraient éligibles et qui pourraient s'y joindre. Sur recommandation du comité, les administrateurs ont adopté le profil révisé de ses membres, nommé la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, M^{me} Annie Chapados, à titre de secrétaire du Comité consultatif sur la gouvernance afin d'assurer un lien avec la permanence de l'OPDQ et de permettre la poursuite des dossiers, et fixé le nombre des membres du Comité à cinq.

Le Comité d'inspection professionnelle (CIP) a été mandaté par le CA pour déterminer des mesures préventives à mettre en place afin de faciliter et de simplifier le traitement des dossiers de réinscription quant à la description des modalités de stages (uniformisation des recommandations). En même temps, le CA a demandé aux Comités aviseurs sur la nutrition clinique et sur la nutrition publique de tenir le CIP informé de leurs travaux relatifs à la définition et à la distinction entre la promotion et la prévention primaire, secondaire et tertiaire et les soins de première ligne. Les Comités consultatifs sur la nutrition clinique et publique ont apporté leur entière collaboration dans ce dossier.

Le CIP a également été mandaté pour mettre à jour et développer des outils de mesure, de validation et de contrôle de ses recommandations de manière à standardiser et à uniformiser les façons de faire et à assurer une vigie par secteurs d'activité, types de clientèles desservies, limitation volontaire d'exercice, etc. (par exemple : tableau de bord présentant un sommaire des recommandations par domaine d'exercice/clientèles desservies; feuille de route ventilant les différents libellés de limitation d'exercice, de vigie et de standardisation de rédaction pour les dossiers soumis au CIP découlant du processus d'admission/réinscription).

Rapport des activités du Conseil d'administration (suite)

En février 2011, le CA a mandaté les Comités aviseurs sur la nutrition publique et sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique « pour identifier, chacun dans le cadre de leur mandat respectif, les sujets de l'alimentation et de la nutrition qui seraient les plus porteurs dans le cadre d'interventions publiques de l'Ordre de même que les méthodes préconisées pour procéder à de telles interventions [...], les ressources qui devraient être dédiées pour exécuter, de manière pratique, une telle vigie et pour orchestrer efficacement les interventions publiques de l'OPDQ », en requérant que le fruit de cette réflexion soit présenté au CA, pour décision.

Or, ces deux comités se sont aperçus que le mandat accordé était large et que les deux autres comités aviseurs devraient participer à cette réflexion. Par conséquent, considérant notamment les travaux en cours sur le développement de la nouvelle planification stratégique, le plan d'action du plan de communication en développement, ainsi que le fait que les positions de l'Ordre couvrent tous les champs de pratique, incluant également la nutrition clinique et la gestion des services d'alimentation, le CA a décidé de reporter dans le temps ledit mandat confié en février 2011 afin de l'ajouter à la nouvelle planification stratégique, au plan d'action du plan de communication, de même qu'aux deux autres comités aviseurs, soit ceux sur la nutrition clinique et sur la gestion des services d'alimentation. Il a été résolu de mandater le coordonnateur aux affaires publiques et les quatre comités consultatifs pour préciser, comme l'a demandé le CA, les sujets les plus porteurs dans le cadre d'interventions publiques de l'Ordre et les méthodes préconisées pour y arriver, et ce, lorsque les travaux de la planification stratégique et du plan d'action du plan de communication seront suffisamment avancés, le tout devant être acheminé au CA.

Groupes de travail spéciaux

1. Planification stratégique

À l'assemblée générale des membres tenue le 23 septembre 2011, la directrice générale et secrétaire de l'Ordre a fait rapport de l'atteinte des objectifs de la planification stratégique 2007-2010. À la suggestion du prédécesseur de la présidente de l'Ordre, le CA avait convenu auparavant

qu'il était souhaitable que le terme de planification stratégique coïncide avec celui d'une première année de mandat à la présidence, afin que le nouveau président puisse y apporter sa propre vision sur les enjeux qui guideront les activités et le rayonnement de l'Ordre dans les prochaines années.

Ainsi, à sa séance suivant l'AGA 2011, le Conseil a autorisé la direction à lancer un appel d'offres afin de retenir les services d'un consultant stratégique et à choisir ce dernier par la suite. En même temps, le CA a constitué un groupe de réflexion sur la planification, lequel rejoint également des représentants des quatre secteurs d'activité, en plus de la présidente et de deux membres du Conseil. Voici la composition de ce groupe de réflexion :

- M^{me} Anne Gagné, présidente;
- M^{mes} Christiane Barbeau (secteur de la nutrition clinique), Johanne Roy (secteur de la nutrition publique), Denise Ouellet (secteur de la gestion des services d'alimentation) et Stéphanie Potvin (secteur de l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique);
- M^{me} Constance Nobert, administratrice élue pour la région de l'Outaouais;
- M. Michel Fortin, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec; et
- M^{me} Annie Chapados à titre de secrétaire du groupe de réflexion.

2. Référentiel de compétences

Le 25 novembre 2011, le CA a tenu une journée de réflexion sur le rapport déposé par l'entreprise Éduconseil et intitulé « Les exigences de l'exercice de la profession de diététiste au Québec ». Les membres du Comité de la formation des diététistes ont également participé à cette journée plénière. Sans égard pour leur secteur d'activité, les diététistes-nutritionnistes doivent posséder une solide formation de base en nutrition; par conséquent, la réflexion devrait être menée d'abord et avant tout sur les besoins de formation initiale.

Plusieurs sujets ont été abordés; entre autres, l'affirmation des compétences des diététistes-nutritionnistes, le besoin du repositionnement de la profession, l'alignement avec le *nutrition care process* model qui est maintenant enseigné dans les universités, l'alignement potentiel avec la formation initiale des diététistes provenant d'autres provinces canadiennes, voire de l'étranger, la difficulté de rétention des membres, notamment dans le contexte des postes de cadres pour lesquels l'appartenance à l'Ordre n'est pas obligatoire.

À la lumière de ces échanges à la séance régulière tenue le lendemain, soit le 26 novembre 2011, les membres du Conseil d'administration ont reçu favorablement le référentiel de compétences déposé par Éduconseil et créé un groupe de travail formé des responsables des trois programmes universitaires de formation, des trois coordonnateurs universitaires de stages et d'un représentant de chacun des quatre secteurs d'activité des diététistes-nutritionnistes (nutrition clinique, nutrition publique, gestion des services alimentaires et industrie agroalimentaire et biopharmaceutique).

Ce groupe de travail a été mandaté par le CA pour établir le niveau d'adéquation entre le référentiel de compétences et les programmes actuels de formation en regard des quatre secteurs d'activité, analyser en profondeur le contenu des cours théoriques et des cours-stages, poser un diagnostic en conséquence et, ce faisant, déterminer au besoin les divers leviers et argumentaires susceptibles de soutenir la révision de la norme initiale de formation, le cas échéant. Un rapport devra être produit d'abord pour le Conseil d'administration.

La composition du groupe de travail est la suivante :

- pour l'Université de Montréal : M^{mes} Marielle Ledoux et Louise St-Denis;
- pour l'Université Laval : M^{mes} Isabelle Galibois et Ann Payne;
- pour l'Université McGill : M^{mes} Kristine Koski et Sandy Phillips;
- pour les quatre secteurs d'activité des diététistes-nutritionnistes : M^{mes} Mireille Luc (nutrition clinique), Lyne Mongeau (nutrition publique), Catherine Crowe (gestion des services d'alimentation) et Stéphanie Potvin (industrie agroalimentaire et biopharmaceutique).

Dans leur mandat, les membres de ce groupe de travail nouvellement créé seront accompagnés par M. Guy Le Boterf. Le début des travaux aura lieu au cours du mois d'août 2012.

3. Ratios en soutien à domicile

À sa séance du 18 février 2012, le CA a mandaté le Sous-comité ratios pour établir une méthodologie afin d'obtenir les données probantes en vue d'établir des ratios de nutritionnistes œuvrant en soutien à domicile.

4. Formation d'appoint destinée aux candidats diplômés de l'étranger, demandeurs d'équivalences

Afin de s'aligner sur la volonté gouvernementale que les ordres professionnels facilitent l'intégration des immigrants au système professionnel québécois, l'OPDQ s'est penché sur la formation d'appoint des diététistes qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger, permettant à ces dernières de s'intégrer dans le système de santé québécois et de se familiariser avec ses lois et ses modes de fonctionnement.

Une entente est intervenue entre les ministères de l'Immigration et de l'Éducation, le premier s'engageant à financer le développement de programmes de formation d'appoint de même que des outils d'évaluation, le deuxième s'engageant à financer la dispensation des programmes de formation d'appoint. La CREPUQ, le CIQ et le MICC ont également signé une entente quant aux modalités de réalisation applicables en pareil cas. Quant aux universités qui dispensent le programme de 1^{er} cycle en diététique, celles-ci ont convenu que l'Université de Montréal se charge du dossier de la formation d'appoint des diététistes en ce qui a trait à sa réalisation et à sa dispensation.

Considérant l'avis obtenu des responsables du programme de nutrition de l'Université de Montréal à l'effet que la hausse des demandes et des ordonnances de l'Ordre en semblable matière occasionne des embourbements administratifs qui deviennent de plus en plus problématiques et la nécessité, par conséquent, que l'Ordre aille de l'avant avec le développement d'outils d'évaluation et d'un programme de formation d'appoint en nutrition, le CA a créé un groupe de travail *ad hoc* regroupant des membres du Comité d'admission, des représentants d'universités, l'ancienne présidente du Comité d'admission et une nutritionniste réputée pour recevoir en stage une importante clientèle immigrante.

Rapport des activités du Conseil d'administration (suite)

Le CA a également nommé les membres de ce groupe de travail, soit : M. Hugues Plourde, M^{mes} Simone Lemieux, Louise St-Denis, Isabelle Galibois, Marielle Ledoux, Sandy Philips, Michèle Houde Nadeau et Mireille Najm, tout en désignant M^{me} Marielle Ledoux à titre de présidente.

Le mandat du groupe de travail est de développer, de concert avec le MICC, des outils d'évaluation aux fins de la détermination d'équivalences de diplôme ou de formation, ainsi que de développer, de concert avec le MICC et en respect de l'entente intervenue entre la CREPUQ, le CIQ et le MICC, un programme de formation d'appoint destiné aux demandeurs d'équivalences.

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, ce groupe de travail a tenu trois rencontres.

Il était donc opportun pour l'OPDQ d'acquiescer à cette demande puisqu'elle lui donnait l'occasion d'exercer son rôle de leader en matière de nutrition et d'alimentation, assurant ainsi un positionnement de la profession. De plus, cela s'inscrivait dans la planification stratégique 2007-2010 en établissant des activités de réseautage avec l'industrie agroalimentaire et des activités promotionnelles des compétences des membres dans l'industrie agroalimentaire. L'expertise des membres de l'OPDQ est non seulement valorisée, mais aussi recherchée. L'OPDQ bénéficie d'une occasion de positionnement indéniable par rapport aux intervenants en agroalimentaire en favorisant la diffusion de l'expertise de ses membres.

Le CA a donc accepté que l'OPDQ soit représenté au sein du Comité scientifique de la Fondation INITIA et y a nommé M^{me} Annick Lavoie, coordonnatrice aux affaires professionnelles de l'Ordre, à titre de représentante.

Communications

Publications

Les administrateurs ont souligné le beau succès du cahier sur la profession de diététiste-nutritionniste publié dans le journal *Le Soleil*. La présidente de l'Ordre, M^{me} Anne Gagné, a remercié les diététistes interviewées de participer à un projet si important, ainsi que la vice-présidente en titre, M^{me} Ann Payne, et le coordonnateur aux affaires publiques de l'Ordre, M. André Lavoie, de leur contribution à ce dossier.

La présidente du Comité sur l'exercice illégal, M^e Janick Perreault, a rédigé un article qui a paru dans la revue *Nutrition – Science en évolution*, au sujet des dangers que comporte l'utilisation des technologies électroniques de communication.

Partenariats

Parmi les divers partenariats de l'Ordre, mentionnons celui avec la Fondation INITIA, avec laquelle l'Ordre a travaillé à maintes reprises pour la mise sur pied de journées de formation continue, pour et par des nutritionnistes. L'OPDQ a reçu une invitation à siéger au Comité scientifique de la Fondation, dont le mandat est notamment de guider la direction générale d'INITIA à définir sa vision, ses orientations, et d'établir le calendrier des formations offertes en fonction des besoins de la clientèle.

Communications avec d'autres ordres

L'Ordre a réagi à la proposition de modification de la Loi sur la chiropratique. Des échanges et des rencontres ont eu lieu tout au long de l'année et continuent même à présent.

Quant aux travaux relatifs à la rédaction du Guide explicatif du Projet de loi n°21 sur la santé mentale, l'Ordre a assuré une présence et une implication par l'intermédiaire de sa directrice générale, M^{me} Annie Chapados.

Positionnement

Cadre de référence en alimentation dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux

Vu que le rapport du vérificateur général du Québec a été déposé à la fin novembre 2011, que l'Ordre avait été consulté en 2008 sur le cadre et qu'il avait déjà fait ses commentaires à ce sujet, le CA a saisi l'occasion de réitérer sa position sur le cadre de référence.

En considérant l'existence du cadre, entré en vigueur en décembre 2008, son déploiement, les enjeux et les défis reliés à sa mise en œuvre dans les établissements, ainsi que les commentaires de l'OPDQ à son égard, et étant donné que son application est souple et s'adapte, ne remplaçant en rien le plan de traitement nutritionnel, le CA a statué que l'Ordre considère que le *Cadre de référence en*

alimentation dans le réseau de la santé et des services sociaux constitue un pas en avant puisqu'il définit l'alimentation comme un facteur déterminant de la santé et qu'il soutient les nutritionnistes dans son application et son déploiement.

À sa séance du 24 septembre 2011, le CA a adopté la mise à jour de la position de l'OPDQ sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel. Celle-ci sera affichée sur le site de l'Ordre et bientôt diffusée auprès des membres en version imprimée.

Outils de travail pour les membres

Le Guide d'exercice à l'intention des membres : tenue de dossiers et de cabinets, développé par le Comité d'inspection professionnelle à l'aide des stagiaires en droit de l'Ordre, a été présenté au Conseil par M^{me} Ginette Caron, coordonnatrice à l'inspection professionnelle. Le CA remercie M^{me} Caron et les membres du Comité pour leur travail assidu et pour l'élaboration de ce guide qui fait partie du coffre à outils destinés aux membres. Le document pourra être bonifié par l'ajout ultérieur de nouveaux chapitres, par exemple sur l'interdisciplinarité, la responsabilité et la non-responsabilité. Son adoption a eu lieu au mois de novembre 2011.

Par résolution du CA, l'Ordre fournira dorénavant toute la documentation nécessaire pour les formations ainsi que pour les nouveaux membres en format électronique sur des clés USB à l'effigie de l'Ordre, changement qui permettra à l'OPDQ de faire des économies appréciables en plus d'entrer dans l'ère informatique et écologique.

Affaires financières

Le Conseil d'administration a nommé ses membres autorisés pour la signature des chèques émis par l'Ordre pendant l'année 2011-2012. Ceux-ci étaient M^{mes} Anne Gagné, Annie Chapados, Julie Bélanger et Danielle Boivin.

Le CA a également adopté le budget pour l'exercice 2011-2012 ainsi que les états financiers de l'OPDQ au 31 mars 2011, lesquels ont été présentés à l'assemblée générale des membres du 23 septembre 2011. Les membres du Comité des finances ont proposé un budget équilibré qui reflète une gestion de la croissance de l'organisation. De plus, compte tenu du fait que la présidente de l'Ordre demeure

à Québec et doit se déplacer à Montréal pour accomplir ses obligations relatives à la présidence, une catégorie de frais « d'éloignement » a été instaurée afin de couvrir les dépenses de la présidente liées à l'hébergement, aux déplacements et à certains de ses repas.

Sur proposition du Comité de vérification, le CA a recommandé à l'assemblée générale annuelle des membres de désigner la firme comptable Poirier & Associés à titre de vérificateur de l'Ordre pour les années 2011, 2012 et 2013, proposition que les membres ont adoptée.

Les auditeurs de l'Ordre ont souligné le fait que la comptabilité de l'Ordre est très bien tenue et que l'organisme contrôle bien ses finances; ils ont par conséquent produit un rapport de vérification sans réserve. Par ailleurs, le Comité de vérification a recommandé au CA d'analyser la possibilité de mettre en place une politique sur les placements afin de s'assurer que l'Ordre optimise les revenus des placements et la sécurité de ceux-ci. Ladite politique a été préparée par le Comité des finances et présentée au Conseil d'administration pour adoption au cours de l'année financière 2012-2013.

En même temps, le CA a réalisé la dernière étape dans la planification de la main-d'œuvre de la permanence de l'Ordre, en créant un nouveau poste de nutritionniste à la recherche et à la documentation. Ce poste a été pourvu en avril 2012.

Au cours de l'année 2011-2012, un autre sujet important traité par le CA a été la refonte du site Web de l'Ordre. Celle-ci s'impose non seulement parce que le site est vétuste et doit subir une modernisation de fond en comble, mais aussi parce que l'Ordre doit être en mesure de répondre aux obligations qui seront faites aux ordres professionnels en termes de diffusion de l'information, et ce, en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels applicable aux ordres professionnels. À cette fin, sur recommandation du Comité de vérification, le surplus réalisé au cours de l'exercice 2010-2011 de près de 60 000 \$ a été affecté au fonds projets spéciaux afin de financer la réalisation d'un nouveau site Web pour l'OPDQ. Un appel de soumissions sera lancé auprès d'entreprises qui œuvrent en informatique, ces dernières devant être déterminées après consultation notamment d'autres ordres professionnels.

Rapport des activités du Conseil d'administration (suite)

Sur recommandation du Comité des finances, le CA a résolu de hausser les frais de réouverture de dossier des personnes non inscrites au Tableau des membres de l'Ordre de 40 % pour trois ans ou moins d'absence du Tableau, et de 50 % pour trois ans ou plus, ainsi que les frais administratifs pour les unités de formation continue (UFC) accordées par l'intermédiaire des questionnaires du *Manuel de nutrition clinique*, de la revue et des formations continues en DVD, les tarifs d'abonnement à la revue *Nutrition – Science en évolution*, au *Manuel de nutrition clinique* et des étudiants inscrits à l'Ordre.

La directrice générale et secrétaire a fourni au CA une liste des contrats accordés par l'Ordre dans l'année 2010-2011 et les années précédentes. Les administrateurs ont pu constater que la situation financière de l'Ordre a non seulement été redressée, mais elle est en croissance; l'Ordre jouit donc d'une bonne santé financière. Les administrateurs sont satisfaits de la gestion financière de l'Ordre, laquelle est confirmée par un auditeur externe.

Enfin, le Conseil a adopté une augmentation salariale de 6 % sur 5 ans pour les employés de la permanence, tel que le recommande le Comité des finances et en conformité avec les négociations syndicales dans le réseau de la santé.

deux autres ordres professionnels impliqués, soit l'Ordre des orthophonistes et audiologistes et l'Ordre des ergothérapeutes. Un compte rendu a été effectué au CA le 25 novembre 2011.

À la séance du 26 novembre 2011, les membres du Conseil d'administration ont adressé une motion de félicitations à M^{me} Chapados, dont le texte se lit comme suit :

« Le Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des diététistes tient à remercier la directrice générale et secrétaire de l'Ordre, M^e Annie Chapados, pour son apport exceptionnel tant au niveau stratégique que procédural dans tout le cheminement du dossier du CHUM et de la dysphagie. Elle a fait preuve de leadership digne de mention en ralliant les ordres professionnels dans une visée de protection du public et de respect des compétences de chacun. »

Par ailleurs, le président du CIQ a fait parvenir une lettre à l'OPDQ dans laquelle il félicite les présidents des ordres professionnels des orthophonistes et des ergothérapeutes ainsi que de l'OPDQ, de la signature d'une entente concernant les directives organisationnelles émises par le CHUM dans la gestion du dossier de la dysphagie, en y voyant un bel exemple d'interdisciplinarité.

Les 10 et 11 novembre 2011, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a organisé un colloque intitulé « Nutrition et approches intégrées en santé » en partenariat avec l'OPDQ. C'est M^{me} Annick Lavoie, coordonnatrice aux affaires professionnelles, qui a assuré la représentation de l'Ordre au Comité scientifique du colloque. À leur réunion du 26 novembre 2011, les membres du CA ont adressé une motion de félicitations à M^{me} Lavoie pour son grand apport à l'organisation du colloque de la FMOQ et pour son implication dans le rayonnement de la profession. Les administrateurs ont reçu avec enthousiasme les échos des participants aux conférences, notamment au regard de la haute qualité du contenu des activités et de l'implication de M^{me} Lavoie au sein du Comité scientifique.

Reconnaisances

Prix de l'OPDQ

Le CA a octroyé le prix d'excellence en carrière Suzanne Simard-Mavrikakis à M^{me} Claudette Antoun Péloquin et le prix du bénévole Dale-Parizeau-Morris-Mackenzie à M^{me} Annie Morin, pour sa participation assidue, notamment au Comité éditorial de la revue depuis plus de neuf ans ou au groupe de travail de l'OPDQ sur les ratios en néphrologie.

Mentions spéciales

Dans la deuxième moitié de l'exercice financier, les administrateurs ont suivi avec beaucoup d'intérêt et d'implication le déroulement du procès de requête en jugement déclaratoire que l'Ordre a présentée dans le dossier de la dysphagie. La directrice générale et secrétaire de l'Ordre, M^{me} Annie Chapados, a été mandatée pour préparer les représentations de l'OPDQ et assurer le lien avec les procureurs de l'Ordre et les

Affaires juridiques et politiques administratives

Politique sur les mémoires et les prises de position

Dans le cadre de ses rôles et responsabilités, le CA vise constamment à améliorer son mode de fonctionnement. Celui-ci est encadré par des politiques ou des directives que le Conseil adopte, modifie ou met à jour. Tel est le cas de la politique sur les mémoires et les prises de position de l'Ordre, lesquelles sont issues de diverses demandes de consultation sur des mémoires que l'Ordre produit en réponse, entre autres, à des questions qui sont à discuter en commission parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec.

Dans un premier temps, il a été convenu que les groupes de travail qui rédigent des mémoires et des prises de position de l'Ordre incluent les présidents des quatre comités consultatifs (sur la nutrition clinique, la nutrition publique, la gestion des services d'alimentation et l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique). Tout membre du comité consultatif relevant du secteur visé par un mémoire ou une prise de position peut également siéger au groupe *ad hoc* de rédaction du mémoire s'il le désire.

Le CA a entériné une résolution visant à s'assurer que lorsqu'un mémoire ou une position de l'Ordre est rédigé(e) par un groupe de travail *ad hoc*, ledit mémoire ou ladite position est transmis(e) aux présidents des comités consultatifs concernés, lesquels pourront commenter s'ils le jugent opportun, le tout avant son adoption par les instances décisionnelles de l'Ordre. Dans la même optique, le CA a résolu qu'il faut s'assurer que les mémoires ou positions de l'Ordre sont adoptés prioritairement par le Conseil, mais qu'ils peuvent également l'être par le Comité exécutif lorsque les courts délais le justifient.

Rôle de la diététiste/nutritionniste œuvrant dans l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique

Le Comité consultatif sur l'industrie a été saisi d'une demande à l'effet que l'OPDQ revoie et encadre mieux certains articles du Code de déontologie des diététistes ou du Code des professions, notamment ceux en regard du domaine de l'industrie agroalimentaire et de la publicité, et qu'il définisse avec plus de précision le rôle d'une diététiste/nutritionniste qui œuvre dans l'industrie. Cette

démarche devrait être effectuée dans le but d'établir des lignes directrices, d'instaurer des mécanismes de contrôle et de fixer des limites dans la réglementation de la profession pour le bien-être des diététistes-nutritionnistes travaillant ou voulant travailler dans l'industrie, afin d'éviter toute plainte, tout malentendu et toute fausse impression. Le Comité a amorcé une réflexion à ce sujet afin d'outiller les membres qui œuvrent dans le domaine.

Stages effectués au Québec par des stagiaires autres que les étudiants inscrits aux programmes universitaires donnant droit au permis d'exercice de l'Ordre

Le CA a été saisi de la question des stagiaires de l'Université d'Ottawa qui effectuent des stages au Québec alors que le programme de baccalauréat offert par cet établissement n'est pas reconnu aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre. Des démarches ont été entreprises auprès de l'Université d'Ottawa, des autorités du réseau de la santé de la région de l'Outaouais et de l'Office des professions du Québec afin de disséminer l'information correcte à l'effet qu'il est illégal, lorsque des activités réservées sont en cause, d'embaucher des étudiants stagiaires provenant d'autres établissements que l'Université de Montréal, McGill et l'Université Laval.

Gestion documentaire

L'Ordre a acquis le logiciel de gestion e-Documentik dans le but de systématiser son traitement documentaire, tant dans ses supports papier qu'informatique. Le CA a retenu les services de l'entreprise Gestar afin d'assurer le déploiement des solutions techniques et logicielles pour la gestion documentaire de l'Ordre et la formation des employés de la permanence.

Parmi d'autres résolutions, le Conseil d'administration a également :

- ratifié les décisions prises par le Comité exécutif pendant l'exercice terminé le 31 mars 2012;
- adopté l'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale annuelle des membres qui a eu lieu le 23 septembre 2011; et
- nommé M^{me} Elena Harizomenov à titre de secrétaire d'élection en lui confiant le mandat d'assumer tous les droits et obligations du secrétaire auquel elle s'est substituée aux fins des élections 2012.

Rapport des activités du Comité exécutif

Le Comité exécutif, élu annuellement parmi les membres du Conseil d'administration, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

Membres du Comité exécutif

Présidente

Anne Gagné, Dt.P.

Vice-présidente en titre

Ann Payne, Dt.P.

Deuxième vice-présidente

Danielle Boivin, Dt.P.

Trésorière

Julie Bélanger, Dt.P.

Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec

Jean-Pierre Dubeau

Réunions

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Comité exécutif (CE) a tenu cinq séances ordinaires et huit séances extraordinaires, toutes par conférence téléphonique; de plus, une communication a été effectuée par voie de courrier électronique.

Résolutions

Le CE a adopté 122 résolutions pendant l'exercice 2011-2012, dont les principales sont recensées dans les pages suivantes.

Tableau des membres

Le CE a délivré des permis d'exercice à tous les candidats dont les dossiers ont été étudiés et recommandés au Comité exécutif pour inscription au Tableau de l'Ordre, et a prolongé le délai pour inscrire les finissants du programme de baccalauréat en nutrition jusqu'au 31 mars 2012.

Le Comité exécutif a délivré des permis d'exercice en vertu du Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de diététiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'OPDQ (« permis sur permis »), ainsi que des permis réguliers d'exercice à des membres ayant satisfait aux exigences de l'Office de la langue française. Le Comité exécutif a réinscrit au Tableau de l'Ordre les anciens membres qui en ont fait la demande et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

Il s'est également penché sur les dossiers acheminés par le Comité d'inspection professionnelle, notamment les stages de perfectionnement recommandés à des membres inscrits ou réinscrits au Tableau trois ans ou plus après qu'il aient le droit de s'y inscrire ou de se réinscrire, ou encore à des membres qui ont fait l'objet d'une inspection sur la compétence.

Ainsi, l'exécutif a pris les résolutions suivantes concernant les dossiers d'inspection professionnelle:

- Membre n° 0576 : prendre acte de la limitation volontaire d'exercice du membre en nutrition clinique et imposer une formation sur les données probantes
- Membre n° 1370 : imposer un stage sans limitation d'exercice
- Membre n° 1571 : ne pas imposer de stage, mais imposer une limitation volontaire en nutrition, laquelle n'empêche pas le membre d'enseigner
- Membre n° 2247 : prendre acte de la fin du stage
- Membre n° 2415 : imposer un stage avec limitation d'exercice et interdiction d'agir en tant que maître de stage, assorti d'une limitation volontaire en nutrition clinique tant auprès d'une clientèle pédiatrique que d'une clientèle adulte requérant des soins aigus tels qu'un soutien nutritionnel
- Membre n° 2516 : ne pas imposer un stage, mais imposer une limitation volontaire d'exercice en nutrition clinique
- Membre n° 2531 : ne pas imposer un stage, mais imposer une limitation volontaire d'exercice en nutrition clinique engageant le membre à ne poser aucun acte auprès de clientèles atteintes de pathologies autres que des activités de promotion de la santé et de prévention primaire auprès de clientèles qui ne sont pas atteintes de pathologies
- Membre n° 2871 : maintenir la limitation volontaire en nutrition clinique

- Membre n° 3118 : imposer un stage et une limitation du droit d'exercice en nutrition clinique, assortis de l'interdiction d'agir en tant que maître de stage et d'une limitation volontaire en nutrition auprès d'un public séjournant dans un établissement de soins aigus de courte durée ou des soins de longue durée
- Membre n° 3217 : ne pas imposer un stage, mais imposer une limitation volontaire d'exercice en nutrition clinique
- Membre n° 3712 : imposer un stage avec une limitation d'exercice et une interdiction d'agir en tant que maître de stage, assorti de l'imposition d'une limitation volontaire d'exercice en gestion des services d'alimentation
- Membre n° 4859 : ne pas imposer un stage de perfectionnement au membre, en lui demandant de signer une limitation volontaire d'exercice dans le secteur de la gestion des services d'alimentation et sous réserve du maintien à l'emploi dans les fonctions occupées
- Membre n° 4860 : imposer un stage de perfectionnement assorti d'une limitation en nutrition clinique et de l'interdiction d'agir en tant que maître de stage
- Membre n° 4861 : ne pas imposer de stage ou une limitation d'exercice

Nominations et délégations

Le CE a entériné la nomination des membres suivants :

- M^{mes} Nadine Bonneville, Hélène Gayraud, Geneviève Mailhot et Julie Robitaille au sein du Comité éditorial de la revue *Nutrition – Science en évolution*;
- M^{me} Mireille Luc au Comité sur la nutrition clinique;
- M^{me} Janick Perreault à titre de syndique *ad hoc*.

Reconnaissance

Au cours de l'année 2011-2012, le CE a soumis la candidature de M^{me} Nathalie Jobin au Mérite du CIQ. Le prix a été remis lors de la cérémonie de reconnaissance des bénévoles tenue le 24 novembre 2011.

Communications

Prix Pomme

Bien que l'édition 2010 des prix Pomme fut couronnée de succès, il n'en demeure pas moins que l'organisation d'un tel concours nécessite un investissement important en termes financiers et en termes d'efforts déployés par le personnel de la permanence.

Étant donné, entre autres, que le plan de communication de l'Ordre prévoit plusieurs tactiques de communication, dont la revue en priorité du site Internet de l'Ordre et la volonté du Conseil d'administration d'allouer des ressources à la réalisation d'un nouveau site Web pour l'OPDQ en lien avec les fonctionnalités de l'ensemble du système, et étant donné que la mise à niveau d'un tel site impliquera nécessairement une contribution active du coordonnateur ou de la coordonnatrice aux affaires publiques de l'Ordre, l'Ordre a mis en plan le concours des prix Pomme pour l'édition 2011 de manière à ce que toutes les ressources soient consacrées à la réalisation d'autres activités de communication tout aussi porteuses pour l'Ordre, dont la mise à niveau de son site Internet.

Cette pause est d'autant plus bénéfique qu'elle permet de faire le point sur le concours dans sa forme actuelle et d'analyser les meilleurs moyens pour lui assurer, dans le futur, la juste visibilité qui lui revient. Il ne s'agit donc pas ici de mettre fin au concours, mais bien de marquer le pas afin de mieux recentrer les priorités de l'Ordre dans l'attente de l'adoption de la planification stratégique. Une réflexion sera menée par le jury des prix Pomme et à l'interne.

Positionnement et partenariats

La direction a renouvelé l'adhésion de l'OPDQ à Équilibre, Groupe d'action sur le poids.

Affaires juridiques et politiques administratives

Étant donné le contenu déjà très chargé des réunions du Comité exécutif, l'importance et l'état d'avancement actuel des dossiers en cours à l'Ordre, ainsi que l'importance d'avoir un meilleur suivi des dossiers en cours entre les réunions du Conseil d'administration, le Comité exécutif a résolu d'augmenter le nombre de ses réunions annuelles, actuellement de cinq, et d'en tenir au moins deux entre les réunions du CA, pour l'exercice financier 2012-2013. Le Conseil d'administration a acquiescé à cette demande lors de sa réunion du 18 février 2011.

À la suite d'un appel d'offres effectué auprès de conseillers susceptibles d'accompagner le groupe de réflexion sur la planification stratégique de l'Ordre, la direction a retenu les services de l'entreprise Alliance Management.

Rapport des activités du Comité exécutif (suite)

Rapport des activités relatives à la reconnaissance d'équivalences de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre

Au cours de l'exercice 2011-2012, l'Ordre a accordé des équivalences de diplôme ou de formation, totales ou en partie, en application du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre, comme suit :

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec :

	reçues	acceptées en totalité	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	26	9	10	7
hors du Canada	17	0	17	4

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec : 53

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis :

	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	0	0	16	0	0
hors du Canada	6	0	20	1	1

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre :

	Nombre au Canada	Nombre hors du Canada
Cours	6	0
Stage	2	1
Cours et stage	8	19

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre :

	Nombre au Canada	Nombre hors du Canada
Stage	2	0
Cours et stage	2	5

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis : 44

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires et restrictifs temporaires

Demande fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions :

	Nombre
Reçues	147
Acceptées	147
Refusées	0

Demandes de délivrance	Nombre			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	7	7	0	0
de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions	2	2	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2 de l'article 42.1. du Code des professions	0	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec aux fins de la délivrance d'un permis :

Nombre	
Reçues	5
Acceptées	5
Refusées	0
Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis :

Nombre	
Reçues	12
Acceptées	12
Refusées	0
Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer la profession hors du Québec :

Nombre	
Reçues	6
Acceptées	6
Refusées	0
Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle

Répartition des membres inscrits au 31 mars 2012

Moyens de garantie	Contrat d'assurance
Nombre de membres	1 774 membres du secteur privé 1 018 membres du secteur public
Montant de la garantie par sinistre	2 000 000 \$
Montant de la garantie pour l'ensemble des sinistres	2 000 000 \$

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe g de l'article 93 du Code des professions imposant aux membres de l'Ordre autorisés à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions l'obligation de fournir et de maintenir une garantie pour la société.

Rapport du Syndic

Syndique

Cheryl Goldman

Syndique adjointe

Danielle Garceau

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière d'enquêtes relatives à la conduite de membres.

Activités au cours de l'exercice 2011-2012

Nombre de dossiers ouverts : 5 et 2 dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2011 qui ont été suivis pendant l'année, pour un total de 7 dossiers ouverts

Nombre total de membres visés : 7

Nombre de décisions de porter plainte : 0

Nombre de décisions de ne pas porter plainte : 5

Nombre de dossiers réglés par la conciliation du Syndic : 0

Nombre de dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2012 : 2

Cheryl Goldman
Syndique

Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage n'a été reçue au cours de l'exercice 2011-2012.

Activités relatives à la formation continue

Organisées par l'Ordre

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres présents
Tout ce que vous devriez savoir sur les habiletés professionnelles! Montréal, 23 septembre 2011	3	70
Encadrement pédagogique – tous les secteurs Sherbrooke, 7 octobre 2011	5	15
Encadrement pédagogique – secteur nutrition clinique Montréal, 26 octobre 2011	5	18
Encadrement pédagogique – gestionnaires/industrie Montréal, 27 octobre 2011	5	11
L'ABC de l'entrepreneurship Québec, 20 janvier 2012	6	36
Les données probantes et les lectures scientifiques Montréal, 26 janvier 2012	6	28

Organisées en partenariat

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres présents
La prise en charge de l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients Montréal, 15 juin 2011 <i>Association des nutritionnistes cliniciens du Québec (ANCQ)</i>	6	24
Nutrition et vieillissement Montréal, 29 septembre 2011 <i>ANCQ</i>	6	194
Alimentation santé : que peut-on en attendre et que peut-on en dire? Québec, 28 octobre 2011 <i>Université Laval</i>	6	135
Mise à jour sur les implications nutritionnelles des traitements de l'obésité chez l'adulte Montréal, 28 octobre 2011 <i>NUTRIUM</i>	5	146
Nouvelles perspectives sur la santé cardiométabolique Montréal, 4 novembre 2011 <i>Les Producteurs laitiers du Canada</i>	3	275
Journée de recherche Montréal, 4 novembre 2011 <i>Université de Montréal</i>		58
Congrès de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), « Nutrition et approches intégrées en santé » Québec, 10 et 11 novembre 2011 <i>FMOQ</i>	12	29
Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé Montréal, 1 ^{er} février 2012 <i>NUTRIUM et ministère de la Santé et des Services sociaux</i>	3	171
La communication claire et efficace en nutrition : outils pratiques pour les nutritionnistes Montréal, 30 mars 2012 <i>NUTRIUM</i>	5	163

L'Ordre n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire pour les membres.

Rapport des comités réglementaires

Conseil de discipline

Président

M^e Simon Venne (jusqu'au 4 mars 2012)
M^e Réjean Blais (à partir du 5 mars 2012)

Membres

Maryse Beaulieu, Louise Bigras Desaulniers, Céline Bourgouin et Danielle Lepage

Secrétaire du Conseil

M^e Pierre Gauthier

Mandat

Statuer sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre un membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier.

Statuer pareillement sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre une personne qui a déjà été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier et qui aurait été commise alors qu'elle était membre de l'Ordre.

Activités au cours de l'exercice 2011-2012

Le Comité n'a été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice.

M^e Pierre Gauthier
Secrétaire

Comité de révision

Membres

Micheline Poliquin et Micheline DeBelder, présidente
Nommées par le Conseil d'administration de l'Ordre

Rossana Pettinati

Nommée par le Conseil d'administration parmi les personnes dont le nom figure sur la liste dressée par l'Office des professions du Québec

Secrétaire du Comité

Elena Harizomenov

Mandat

Donner à toute personne qui a demandé au Syndic la tenue d'une enquête, un avis sur la décision de ce dernier de ne pas porter plainte devant le Comité de discipline.

Activités au cours de l'exercice 2011-2012

Aucune demande de révision n'a été traitée par le Comité au cours de l'exercice.

Micheline DeBelder
Présidente

Comité d'inspection professionnelle

Membres

Marie-Claude Baril, Diane Chagnon Decelles, Catherine Godin, France Nolin et Marco Vitullo, président

Secrétaire du CIP et coordonnatrice à l'inspection professionnelle
Ginette Caron

Inspectrices/enquêteuses

Madeleine Forest, Marthe Hébert (à compter du 19 février 2011), Françoise Monarque, Rosemarie Repa Fortier, Thérèse Samson Laberge et Madeleine Turcotte

Nombre de réunions : 15, dont quatre (4) par conférence téléphonique

Mandat

Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre.

Vérifier notamment leurs dossiers, livres, registres, médicaments, poisons, produits, substances, appareils et équipements relatifs à cet exercice.

À la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, faire inspection sur la compétence professionnelle d'un membre de l'Ordre.

Recommander au Conseil d'administration l'adoption d'un programme de surveillance générale.

Exécuter tout mandat particulier en lien avec l'inspection professionnelle qui lui est attribué par le Conseil d'administration.

Programme de surveillance générale et synthèse des recommandations pertinentes pour l'amélioration de l'encadrement de la pratique

Synthèse des recommandations :

1) Compte tenu de l'alourdissement de la charge des réunions du CIP découlant de l'accroissement des dossiers menant à une inspection sur la compétence, le CIP convient unanimement de ce qui suit (réunion du 18 avril 2011) :

- Effectuer une révision du processus des réunions afin d'améliorer l'efficacité;
- Confier les tâches suivantes à M^{me} Caron :
 - Évaluer le nombre d'inspections sur la compétence au sein d'autres ordres comparables;
 - Effectuer un bilan des dossiers d'inspection de la dernière année pour rechercher des explications à cette recrudescence;
 - Veiller à trouver des pistes de solution pour diminuer la fréquence des réunions;
 - Transmettre les préoccupations du CIP à M^e Chapados, directrice générale.

2) Réviser les recommandations de l'année financière en fonction des tendances liées à l'augmentation du nombre de dossiers à traiter par processus d'inspection sur la compétence (5-7 contre 1 selon les années financières antérieures) :

^a. Maintenir le taux annuel d'inspection découlant du programme de surveillance générale (20 % des membres) du nombre d'adhésions au Tableau des membres de l'Ordre;

^b. Intégrer des groupes d'inspection en fonction des critères suivants :

- membres modifiant radicalement leur domaine d'activité au Tableau de l'Ordre;
- membres exerçant exclusivement en cabinet de consultation privé;
- membres agissant comme maître de stage auprès de stagiaires universitaires.

3) Les membres du CIP font part de leurs préoccupations concernant l'augmentation du nombre de membres sous limitation volontaire d'exercice et l'importance d'établir des mesures de contrôle préventives pour assurer la sécurité du public. Ce point a été reporté à la réunion suivante pour discussion (réunion du 26 sept. 2011).

4) Le CIP est saisi de la demande du Comité exécutif, à savoir :

Lors de sa dernière réunion (27 mai 2011), le Comité exécutif, à la suite d'une discussion qui a porté sur les membres professionnels de la recherche en nutrition clinique qui sont parfois appelés à effectuer des actes réservés, a adopté la résolution suivante :

« Demander au CIP d'examiner la nature des activités des professionnels de la recherche en nutrition clinique et, dans l'éventualité où ceux-ci ont été occultés, de les reprioriser à l'intérieur des objectifs de l'inspection afin d'être en mesure d'identifier les mesures à prendre par la suite. »

5) Hausser la reconnaissance officielle du rôle et de l'expertise des diététistes :

^a. Établir et maintenir des partenariats avec les ordres professionnels et associations apparentés;

i. Collaborer à établir des indicateurs de mesure de risque nutritionnel pour les clientèles des établissements visités par le Conseil québécois d'agrément (CQA).

RÉALISATIONS DE L'ORDRE 2011-2012

RÉALISATIONS DE L'ORDRE 2011-2012

Formations continues, colloques et congrès

- Conférence sur l'encadrement professionnel « Being a member of OPDQ » à l'Université McGill
- Journée de formation de l'Assemblée générale annuelle « Tout ce que vous devriez savoir sur les habiletés professionnelles! »
- Journée de formation continue « La prise en charge de l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients » (en partenariat avec l'ANCQ)
- Nutrition et vieillissement (en partenariat avec l'ANCQ)
- Conférence sur l'encadrement professionnel à l'Université de Montréal
- Journée de formation continue « Encadrement pédagogique »
- Journée de formation continue « Alimentation santé : que peut-on en attendre et que peut-on en dire? » (en partenariat avec l'Université Laval)
- Journée de formation continue « Mise à jour sur les implications nutritionnelles des traitements de l'obésité chez l'adulte » (en partenariat avec NUTRIUM)
- Symposium 2011 « Nouvelles perspectives sur la santé cardiométabolique » (en partenariat avec les Producteurs laitiers du Canada)

- Congrès FMOQ – OPDQ « Nutrition et approches intégrées en santé »
- Journée de formation continue « L'ABC de l'entrepreneurship : l'aide-mémoire du travailleur autonome »
- Journée de formation continue « La lecture scientifique et les données probantes »
- Conférence « Pour la création d'un environnement alimentaire favorable à la santé » (en collaboration avec le MSSS)
- Journée de formation continue « La communication claire et efficace en nutrition : outils pratiques pour les nutritionnistes » (en partenariat avec NUTRIUM)

Partenariats

- Partenariat avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) – textes scientifiques mensuels pour congrès et formation continue en ligne
- Membre du Comité scientifique du congrès de la FMOQ « Nutrition et approches intégrées en santé »
- Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

- Membre de la Table des professionnels de l'INESSS pour la rédaction d'une ligne directrice/guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité pédiatrique
- Membre de la Table des ordres professionnels de l'INESSS pour l'élaboration d'indicateurs de qualité relatifs à la prise en charge des maladies chroniques en première ligne au Québec
- Membre du Comité de plaintes de Nestlé Nutrition et Santé
- Membre du Comité directeur du Forum de la formation du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)
- Membre du Comité scientifique de la Fondation INITIA
- Membre du Comité des partenaires de l'ABCdaire – CPASS de l'Université de Montréal

Outils d'encadrement

- Mise à jour du cartable d'information à l'usage des diététistes lors de la Journée des diététistes/nutritionnistes
- Éditions et révisions des sections du Manuel de nutrition clinique

Scène publique



- Présentation en commission parlementaire d'un mémoire dans le cadre du projet de loi n°16 : loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées
- Dépôt à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles d'un mémoire sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec
- Conférence de presse, en compagnie de la ministre Marguerite Blais, dans le cadre du lancement officiel du dépliant « Les protéines : des alliées pour vieillir en santé! », produit par l'OPDQ en collaboration avec le ministère de la Famille et des Aînés
- Membre observateur sur la Commission multidisciplinaire régionale (CMUR) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Soirée carrière de l'Université de Montréal

Communications/ publicités

- Guide « Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans » de l'Institut national de santé publique du Québec
- Palmarès des carrières 2011
- Guide « Choisir université » 2011
- Album des finissantes – Université Laval
- Deux publicités parues dans *Synergie*, le magazine de l'Agence de la santé et des services sociaux du Québec
- Magazine *Protégez-Vous* (Guide pratique de l'aide aux aînés et Guide pratique Mieux manger pour le plaisir et la santé)
- Cahier sur les diététistes/ nutritionnistes paru dans le journal *Le Soleil*



Nathalie Jobin, Dt.P., Ph.D.,
récipiendaire du Mérite du CIQ, 2011

Reconnaisances

- Prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis de Danone
- Mérite du CIQ
- Prix Mérite en nutrition publique de General Mills
- Prix Mérite en nutrition clinique de La Personnelle assurances générales
- Prix Mérite annuel en diététique des Producteurs laitiers du Canada
- Prix du bénévole de Dale Parizeau Morris Mackenzie
- Bourses d'études Marcel-Laliberté de Laliberté & associés
- Prix d'excellence en communication scientifique de l'OPDQ
- Prix des diplômés de l'OPDQ



Claudette Antoun, Dt.P., récipiendaire
du Prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis Danone, 2011

Rapport des comités règlementaires (suite)

Comité d'inspection professionnelle (suite)

6) Accroître la plus-value de l'appartenance à l'Ordre :

a. Mettre à jour et développer le coffre à outils destinés aux membres afin de faciliter la conformité aux exigences réglementaires :

- Créer un recueil de canevas de note au dossier – à rendre accessible aux membres;
- Produire, avec la contribution de stagiaires en droit, un guide pour l'encadrement des activités professionnelles relativement à la tenue de cabinets et à la tenue des dossiers des diététistes, lequel a été diffusé aux nouveaux membres et rendu accessible aux membres sur le site de l'OPDQ à l'automne 2011;
- Collaborer à la révision des annexes sur la tenue des dossiers du *Manuel de nutrition clinique*.

b. Collaborer au plan de communication des critères du système de pointage des activités de formation continue développé par le Comité de formation continue.

7) Consolider les façons de faire à l'Ordre :

a. Assurer une norme de pratique dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession :

- i. Former les inspecteurs sur les sujets opportuns (présentation sur le processus de soins en nutrition (NCP) par M^{me} Isabelle Galibois Dt.P., directrice du programme de formation de l'Université Laval);
- ii. Réviser/appuyer les façons de faire :

1. Adapter les outils de consignation et de rédaction de canevas de rapport pour l'inspection générale, l'inspection sur la compétence et de visite de milieu;
2. Réviser le processus de visite d'inspection en cabinet de consultation privé et en établissement du réseau de la santé;
3. Créer des outils d'évaluation des compétences (questions sur différents domaines d'expertise, mises en situation ou entrevue orale structurée) et valider les réponses avec des membres experts.

b. Mettre à jour le processus d'inspection :

i. Compléter la production de différents canevas/modèles de lettre découlant des processus et activités du CIP.

c. Réviser le mode de fonctionnement des réunions du CIP de manière à :

- i. s'ajuster à l'augmentation du nombre de dossiers d'inspection sur la compétence à traiter;
- ii. favoriser la réflexion et les prises de décision éclairée sur les orientations de la pratique, la révision du processus d'inspection, etc.

1. Établir des mesures préventives à mettre en place afin de faciliter et de simplifier le traitement de dossiers de réinscription quant à la description des modalités de stage (standardisation/uniformisation des recommandations);
2. Mettre à jour et développer des outils de mesure, de validation et de contrôle des recommandations du CIP de manière à uniformiser les façons de faire et à assurer une vigie par secteur d'activité, type de clientèle desservie, limitation volontaire d'exercice, etc.;
3. Informer le CIP dans les meilleurs délais lorsque les Comités consultatifs de nutrition clinique et de nutrition publique auront répondu à la définition et à la distinction entre la promotion et la prévention primaire, secondaire et tertiaire, et les soins de première ligne, puisque ces sujets embarrassent régulièrement les membres du CIP dans leur prise de décisions lors du traitement de dossiers de réinscription en application de l'article 113 du Code des professions.

d. Terminer la révision du Règlement sur le Comité d'inspection professionnelle des diététistes avec la contribution de David Comptois, stagiaire en droit, en prenant soin de répondre aux éléments suivants ou de les intégrer:

- i. besoins d'adaptation face aux réalités vécues dans la pratique professionnelle;
- ii. nouvelles dispositions du Code des professions qui incluent l'ajout d'autres modalités en regard des stages de perfectionnement (art. 113 du Code des professions);
- iii. tableau légistique des changements recommandés en les motivant.

8) Tenir une rencontre annuelle avec les inspectrices afin de veiller à l'uniformisation et à l'établissement de normes quant aux procédures d'inspection attendues par le CIP. À cet effet, une rencontre réunissant les inspectrices a été organisée le 21 novembre 2011.

9) Assurer la continuité du CIP :

^a. Rehausser les effectifs en secrétariat par l'ajout d'un poste de parajuriste à temps complet au sein de l'équipe de la gouvernance. Ce poste répondra en bonne partie aux besoins découlant des travaux administratifs et de recherche/vérification de conformité au cadre normatif relatif à l'inspection professionnelle.

1) Répartition des inspections du programme de surveillance

1) Nombre de formulaires d'inspection professionnelle soumis aux membres :

Formulaires découlant de la dernière année financière

- Des 501 formulaires transmis aux membres lors de la dernière année financière (2010-2011), 45 ont été reçus et étudiés au cours de la présente année financière.

Des 447 questionnaires reçus au cours de l'année 2010-2011, 143 ont été étudiés au cours de l'année 2011-2012.

Les membres qui n'ont pas répondu au formulaire présentaient, pour la plupart, un motif qui justifiait un délai de remise. Ces dossiers seront étudiés au cours de l'année 2011-2012.

Formulaires découlant de la présente année financière

- 23 formulaires d'inspection ont été soumis aux membres dans le cadre d'une visite de milieu en soins aigus. Tous les formulaires ont été reçus et étudiés au cours de la présente année financière.
- 4 formulaires d'inspection ont été acheminés dans le cadre d'une planification de visite en pratique privée.

Le ralentissement des activités d'inspection générale a été fortement marqué par le départ de l'adjointe à l'inspection professionnelle à la mi-juin 2011 et du fait que le poste n'a pu être pourvu en raison de situations hors de notre contrôle et de difficultés de recrutement de candidats détenteurs d'une formation de parajuriste.

Malgré ce ralentissement des activités, le processus d'inspection générale n'a subi qu'un léger retard (d'environ 6 mois), lequel devrait être facilement rattrapé au cours de la prochaine année financière.

2) Nombre de membres visités :

- Dans le cadre des 188 dossiers évalués à la suite des formulaires transmis au cours de l'année financière 2010-2011, 43 membres ont été visités lors d'une visite en cabinet de consultation privé ou en centre privé de soins de longue durée, ce qui constitue une hausse de plus de 45 % par rapport à l'an dernier.
- Dans le cadre des 23 formulaires transmis lors d'une visite de milieu, au cours de la présente année financière, tous les membres ont été visités et présentaient une tenue de dossiers conforme.
- Dans le cadre des 4 formulaires transmis lors d'une visite en cabinet de consultation privé, tous les membres ont été visités. Deux membres présentaient une tenue de dossiers conforme au cadre normatif et deux autres sont actuellement en suivi de recommandations du CIP.
- Près de la moitié (17 sur 43) des membres visités ont eu à transmettre de nouvelles notes au dossier principalement en raison d'écarts quant à la qualité des notes d'évaluation et d'évolution.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les activités impliquant une visite de vérification de l'exercice de la profession ont été réduites en raison du manque de ressources administratives à l'inspection professionnelle de la mi-juin 2011 à avril 2012 et de l'augmentation des activités reliées aux inspections sur la compétence.

Rapport des comités règlementaires (suite)

2) Rapports de vérification établis

1) À la suite d'une visite d'inspection

Tous les dossiers des membres qui présentaient des éléments de déviance par rapport au cadre normatif et aux éléments de questionnement en regard des compétences ont été présentés au CIP. Au total, vingt (20) dossiers ont demandé un suivi de recommandations du CIP. Un rapport de vérification a été déposé pour chacun d'eux. Parmi ces dossiers, trois (3) ont été dirigés vers le processus d'inspection sur la compétence.

2) À la suite de la transmission des formulaires d'inspection professionnelle

Du nombre de dossiers découlant de la transmission de formulaires d'inspection, tous ceux qui présentaient des résultats déficients quant à la teneur ou à la qualité des activités de mise à jour ont été dirigés systématiquement vers le processus de visite; aucun n'a ainsi demandé à être présenté au CIP.

3) Membres ayant fait l'objet d'une inspection sur la compétence

Trois (3) membres ont fait l'objet d'une inspection sur la compétence au cours de la période financière 2011-2012.

Six (6) rapports d'inspection sur la compétence ont été dressés par le CIP, dont un (1) suivant un complément d'inspection à la demande du Conseil d'administration.

4) Recommandations en vertu de l'article 113 du Code des professions

1) À la suite d'une inspection sur la compétence :

- un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles pour un (1) membre;
- un stage et cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercice pour cinq (5) membres.

À la suite d'une demande de révision du Conseil d'administration :

- le CIP a recommandé des modifications au stage de perfectionnement moyennant le consentement du membre à limiter volontairement l'exercice de la profession.

À la suite d'une admission ou d'une réinscription au Tableau des membres après un délai de plus de trois ans :

Sur les douze (12) dossiers présentés au CIP, cinq (5) membres ont reçu une recommandation de mise à jour, comprenant un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles.

5) Décisions du Conseil d'administration approuvant les recommandations du CIP :

Les recommandations soumises par le CIP en vertu de l'article 113 du Code des professions ont toutes été approuvées par le Conseil d'administration.

Un membre a été informé, à la suite de sa démission durant le processus décisionnel, des procédures qui prendront effet dans l'éventualité de sa réinscription au Tableau de l'Ordre, en application du règlement de l'article 46.0.1 du Code des professions.

6) Membres ayant fait l'objet d'une information au Syndic en vertu du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions

Deux dossiers ont été portés à l'attention du Syndic de l'Ordre.

Représentation au sein de comités

- Comité sur l'exercice illégal : M^{me} France Nolin

Participation extérieure

- Conseil québécois d'agrément : M^{me} Ginette Caron et M. Marco Vitullo;
- Comité consultatif à la qualité et au développement du système du Conseil québécois d'agrément : M^{me} Ginette Caron.

Ginette Caron
Coordonnatrice à l'inspection professionnelle
Secrétaire du Comité d'inspection professionnelle

Comité d'admission

Membres

Simone Lemieux, Louise St-Denis et Hugues Plourde, président

Secrétaire du Comité

Elena Harizomenov

Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et formuler les recommandations appropriées au Conseil d'administration ou au Comité exécutif, conformément au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis.

Activités au cours de l'exercice 2011-2012

Procéder à l'examen des dossiers de 53 candidats, détenteurs de diplômes décernés par des universités situées hors du Québec et voulant faire reconnaître une équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre; procéder à la révision de 5 dossiers ayant déjà fait l'objet de recommandations au Conseil d'administration.

Nombre de réunions : 10, dont 7 sous forme de conférence téléphonique et 3 sous forme d'échanges par courriel

Hugues Plourde
Président

Comité de la formation des diététistes

Membres

Marie-Claude Riopel et Lucie Vézina, suppléante
Nommées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Isabelle Galibois et Louise Thibault
Nommées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)
Marielle Ledoux et Anne Gagné
Nommées par le Conseil d'administration de l'Ordre

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes.

Examiner, à la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, toute question relative à la norme initiale de formation des membres de l'Ordre.

Acheminer au Conseil d'administration toute recommandation pertinente à ce sujet.

Nombre de réunions : 2

Annie Chapados
Secrétaire

Comité sur l'exercice illégal

Membres

Isabelle Bouchard, Annie Chapados, France Nolin et Janick Perreault, présidente

Secrétaire du Comité

Annick Lavoie

Mandat

Étudier toute plainte formulée contre une personne alléguant l'exercice illégal de la profession de nutritionniste ou l'usurpation de titre au sens des articles 188 et suivants du Code des professions.

Recommander au Conseil d'administration le dépôt de toute plainte pénale en vertu des articles 188 et suivants du Code des professions.

- Nombre de demandes d'enquête : 32, dont 20 cas d'usurpation de titre et 12 cas d'activités illégales
- Nombre d'enquêtes réalisées : 30
- Nombre de plaintes pénales déposées : 0
- Nombre de dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2012 : 11

Nombre de réunions : 0

Janick Perreault
Présidente

Rapport des comités permanents et consultatifs

Comité sur la nutrition clinique

Membres

Nadine Bergeron (jusqu'au 7 septembre 2011), Claire Desrosiers, Isabelle Galibois, Marie-Josée Labelle, Mireille Luc (depuis le 1^{er} novembre 2011), Patricia McKinnon (depuis le 26 novembre 2011) et Hélène Michaud, présidente

Secrétaire du Comité

Annick Lavoie

Mandat

À la demande du Conseil d'administration, donner son avis sur toute question relevant de la nutrition clinique.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'exercice de la nutrition clinique, notamment en regard des pratiques émergentes chez les membres et les autres professionnels de la santé.

Nombre de réunions : 3

Comité sur la nutrition publique

Membres

Lise Bertrand, Philippe Grand, Anne-Marie Hamelin, Nathalie Jobin, Lyne Mongeau, Geneviève O'Gleman, Manon Paquette et Julie Desrosiers, présidente

Coordonnateur des travaux

André Lavoie (jusqu'au 15 juillet 2011)

Mandat

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la nutrition publique, notamment en ce qui a trait à :

- la promotion de la santé et la prévention de la maladie;
- les stratégies d'intervention auprès des collectivités;
- les occasions de faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de nutrition publique;

- la prise de positions sur des sujets d'intérêt en nutrition publique;
- la transmission, à la présidence, d'informations sensibles sur la nutrition publique;
- l'offre de formation en nutrition publique;
- l'information auprès des membres sur les enjeux de la nutrition publique.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, sur toute question pertinente à la nutrition publique.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : 4

Sous-comité allaitement (découlant du Comité sur la nutrition publique)

Membres

Caroline Benoît, Marie-Pierre Drolet, Stéphanie Gendreau, Sylvie Renaud, Annie Vallières et Julie Lauzière, présidente

Coordonnateur des travaux

André Lavoie (jusqu'au 15 juillet 2011) et Julie Desrosiers, présidente du Comité sur la nutrition publique

Mandat

Réviser la position de l'Ordre sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel.

Activités et réalisations

- Révision de la position de l'OPDQ sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel (adoptée par le Conseil d'administration le 24 septembre 2011);
- Révision du Guide d'accompagnement de la position;
- Mise à jour du signet sur l'allaitement sur le site Web de l'OPDQ

Nombre de réunions : 14

Comité sur la gestion des services d'alimentation

Membres

Hélène Blackburn, Catherine Crowe, Claire Deraspe, Line Duval, Denise Ouellet, Claire Pelletier, Anne Gignac-Mathieu (depuis le 24 septembre 2011) et Julie Bélanger, présidente

Secrétaire du Comité

André Lavoie (jusqu'au 15 juillet 2011)

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la gestion des services d'alimentation, notamment en regard de :

- la protection du public, la promotion de la qualité des services et les moyens qui sont à la disposition des services d'alimentation;
- la mise en valeur des compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de gestion de services d'alimentation.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, sur toute question pertinente à la gestion des services d'alimentation.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions : 3

Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique

Membres

Marthe Côté Brouillette, Thérèse Dufresne, Hélène Jacques, Béatrice Martin, Stéphanie Potvin, Annie Tremblay Krochenski et Nathalie Savoie, présidente

Secrétaire du Comité

André Lavoie (jusqu'au 15 juillet 2011)

Mandat général

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la profession dans l'industrie agroalimentaire, de telle sorte que l'OPDQ puisse :

- soutenir le rôle des diététistes/nutritionnistes dans la promotion et la mise en marché des aliments sains et nutritifs;
- informer et sensibiliser les membres de l'Ordre à l'égard du rôle des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire;
- assurer un transfert de connaissances auprès des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire;
- faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire auprès du public.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, sur toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Mandat spécifique

- Conjointement avec le Comité sur la nutrition publique, déterminer, chacun dans le cadre de son mandat respectif, les sujets de l'alimentation et de la nutrition qui seraient les plus porteurs lors d'interventions publiques de l'Ordre de même que les méthodes préconisées pour procéder à de telles interventions;
- Définir les ressources qui devraient être consacrées à exécuter, de manière pratique, une telle vigie et à orchestrer efficacement les interventions publiques de l'OPDQ.

Nombre de réunions : 3, dont 2 conjointement avec le Comité sur la nutrition publique

Rapport des comités permanents et consultatifs (suite)

Comité consultatif sur la gouvernance

Membres

Louise Bigras Desaulniers, Julie Desrosiers, M^e Pierre Gauthier et Chantal Poirier, présidente (depuis le 30 avril 2011)

Secrétaire

Annie Chapados

Mandat

Opérationnaliser les recommandations contenues au rapport sur la gouvernance. À la demande d'un administrateur ou d'un dirigeant, être saisi de toute question relative à la gouvernance de l'Ordre et acheminer toute recommandation jugée appropriée.

Surveiller et fournir des avis en regard de l'atteinte des objectifs en lien avec la planification stratégique de l'Ordre.

Communiquer toute observation pertinente à la direction générale ou au Conseil d'administration en regard des sujets précités.

Nombre de réunions : 8

Comité sur la formation continue

Membres

Julie Bélanger, Manon Bureau, Michelle Cossette, Pascale Fournier, Ana Isabel Salcedo, Marie Douce Soucy (jusqu'au 31 mai 2011), Ariane Fortier (depuis le 18 février 2012) et Louise St-Denis, présidente

Coordonnatrice des travaux

Annick Lavoie

Mandat général

Déterminer les besoins de formation continue des membres de l'OPDQ, tous secteurs d'activités confondus.

Donner la priorité aux activités de formation continue; définir le contenu et les objectifs de chacune d'elles; déterminer les ressources scientifiques nécessaires à la réalisation de chacune d'elles; contribuer à la planification des activités, la logistique organisationnelle demeurant

toutefois la responsabilité de la permanence de l'Ordre. Le Comité alloue de plus les unités de formation continue en application de la procédure d'attribution des UFC qu'il aura vu à élaborer préalablement.

Mandat particulier

Établir une procédure d'attribution des unités de formation continue (UFC) tenant compte notamment des impacts financiers.

Examiner la faisabilité et l'opportunité que la formation continue devienne obligatoire; déterminer les modalités et conditions suivant lesquelles une telle formation continue obligatoire pourrait procéder; faire rapport au Conseil d'administration de ses recommandations à ces sujets.

Nombre de réunions : 8

Comité éditorial de la revue

Membres

Nadine Boneville (depuis juin 2011), Vicky Drapeau, Annie Ferland, Hélène Gayraud (depuis juin 2011), Amélie Lacroix, Berthe Lefebvre (jusqu'en novembre 2011), Geneviève Mailhot (depuis juin 2011), Annie Morin (jusqu'en septembre 2011), Julie Robitaille (depuis juin 2011), Sylvie St-Pierre et Nancy Presse, présidente (depuis novembre 2011)

Secrétaire du Comité

Lise Tardif

Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue *Nutrition – Science en évolution*.

Nombre de réunions : 5

Comité des finances

Membres

Annie Chapados, Diane Delisle, Claire Deraspe, Carole Larose et Julie Bélanger, trésorière et présidente

Mandat

Suivre l'état des revenus et dépenses afin d'assurer une utilisation optimale des ressources financières de l'Ordre.

Préparer les budgets et en assurer le suivi.

Effectuer toute recommandation pertinente à ces sujets auprès des instances de l'Ordre.

Nombre de réunions : 3

Comité de vérification

Membres

Patrick Roberge, Sylvain Vinet et Jean-Pierre Dubeau, président

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Veiller à ce que les états financiers de l'Ordre donnent une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses activités selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Voir à ce que des systèmes et des contrôles appropriés soient en place pour assurer l'enregistrement adéquat des opérations et la protection des biens.

Veiller aussi au respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles de l'Ordre en ce qui concerne ses affaires comptables et financières.

Nombre de réunions : 1

Comité de révision du Manuel de nutrition clinique

Membres

Thérèse Desrosiers, Manon Jobin, Guylaine Paradis, Rosemarie Repa Fortier, Louise St-Denis et Louise Lavallée Côté, présidente

Mandat

Assurer la mise à jour du Manuel de nutrition clinique.

Nombre de réunions : 3

Comité de sélection des récipiendaires des prix

Membres

Josiane Gagnon, Chantal Langlois, Berthe Lefebvre, Suzanne Lemieux (jusqu'en décembre 2011), Sophie Pelletier, Rosemarie Repa Fortier et Jacinthe Dulude Barbeau, présidente

Secrétaires

André Lavoie (jusqu'au 15 juillet 2011)

Lise Tardif, adjointe aux communications et aux services à la clientèle

Mandat

Réviser périodiquement et soumettre au Conseil d'administration les critères et les conditions d'attribution des différents prix. Analyser les dossiers des principaux candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

Activités et réalisations :

Étude des candidatures déposées et attribution des prix après discussions et délibérations.

Nombre de réunions : 2

Comité des prix Pomme

Le Comité n'a tenu aucune réunion au cours de l'année 2011-2012.

Groupes de travail divers

Des groupes de travail se sont penchés, de façon ponctuelle, sur les sujets suivants:

- le Mois de la nutrition des Diététistes du Canada;
- la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec;
- les ratios d'effectifs en nutrition clinique;
- la Politique des médias;
- la formation d'appoint pour les candidats étrangers.

Tableau des membres au 31 mars 2012

Nombre total de membres au 31 mars 2012

2 792

Répartition des membres selon leur région administrative

Bas-Saint-Laurent (01)	38
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	78
Capitale-Nationale (03)	386
Mauricie (04)	73
Estrie (05)	87
Montréal (06)	1 056
Outaouais (07)	59
Abitibi-Témiscamingue (08)	42
Côte-Nord (09)	19
Nord-du-Québec (10)	22
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	18
Chaudière-Appalaches (12)	84
Laval (13)	118
Lanaudière (14)	91
Laurentides (15)	110
Montérégie (16)	346
Centre-du-Québec (17)	57
Hors du Québec (99)	108

Répartition des membres selon leur sexe

Femmes	2 710
Hommes	82

Répartition des membres selon leur statut

Membre régulier	2 515
Membre émérite	9
Membre retraité	48
Membre étudiant à temps plein	36
Membre externe	44
Membre en congé parental	140

Cotisation annuelle payable au 1^{er} avril de chaque année

Membre régulier	477,78 \$
Membre émérite	Exemption
Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente)	238,89 \$
Membre régulier (diplômé en mai de la même année)	159,26 \$
Membre retraité	167,22 \$
Membre étudiant à temps plein	157,67 \$
Membre externe	315,33 \$
Membre en congé parental	358,33 \$

Renseignements généraux

Nombre de membres inscrits au Tableau détenant :

- un permis régulier 2 779
- un permis temporaire 7
- un permis sur permis 6

Nombre de membres inscrits au Tableau

- avec limitation au droit d'exercer des activités professionnelles 15
- avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles 0

Nombre d'inscriptions au Tableau :

total des inscriptions 2 792
premières inscriptions 170

Nombre de retraits du Tableau

- membres radiés pour non-renouvellement de la cotisation annuelle 21
- membres radiés pour non-renouvellement du permis temporaire 1
- membres ayant annoncé leur démission 62

Nombre de suspensions ou de révocations de permis

- permis régulier 0
- permis temporaire 0

États financiers

au 31 mars 2012

Poirier & Associés Inc.

Comptables Agréés

Aux membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

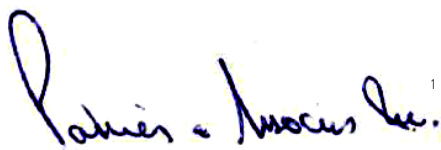
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Vaudreuil-Dorion
Le 11 juin 2012

¹ Par Michel Poirier, CPA auditeur, CA

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2012

	Budget (note 8)	2012	2011
Produits			
Tableau des membres	1 181 100 \$	1 222 110 \$	1 171 244 \$
Communications	151 800	103 219	154 172
Manuel de nutrition clinique	26 700	35 400	26 994
Mois de la nutrition	-	46 131	57 695
Services aux membres	92 115	88 466	82 548
Gestion	45 040	62 531	42 517
Projets spéciaux - aînés	33 900	33 900	-
	1 530 655	1 591 757	1 535 170
Charges			
Tableau des membres	20 300	13 697	15 278
Inspection professionnelle	42 400	41 474	40 387
Discipline et syndic	11 000	20 654	15 126
Communications (annexe A)	200 500	159 893	207 08
Mois de la nutrition (annexe B)	-	41 273	47 533
Services aux membres	36 900	26 795	26 546
Comités (annexe C)	18 000	23 106	20 666
Instances électives	119 800	148 638	116 666
Manuel de nutrition clinique	43 955	36 482	35 461
Gestion (annexe D)	1 003 900	879 333	951 355
Projets spéciaux - aînés (annexe E)	33 900	33 900	-
	1 530 655	1 425 245	1 476 105
Excédent des produits sur les charges avant résultats des fonds affectés	-	166 512	59 065
Fonds de projets spéciaux (annexe F)	-	(36 490)	(60 037)
Fonds de contentieux	-	(115 012)	(1 892)
- honoraires juridiques	-	-	(17 000)
Fonds Tableau des membres	-	(151 502)	(78 929)
- services informatiques	-	-	-
Excédent des produits sur les charges	- \$	15 010 \$	19 864 \$

Évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2012

AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	Contentieux	Tableau des membres	Révision du MNC	Projets spéciaux	Non affectés	2012 Total	2011 Total
Solde au début	55 012 \$	14 817 \$	35 603 \$	56 327 \$	648 461 \$	810 220 \$	830 307 \$
Excédent (insuffisance des produits par rapport aux charges)	(115 012)	-	-	(36 490)	166 512	15 010	(19 864)
Affectations d'origine interne	60 000	-	-	-	(60 000)	-	-
Variation sur les actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice	-	-	-	-	(19 412)	(19 412)	(223)
Solde à la fin	- \$	14 817 \$	35 603 \$	19 837 \$	735 561 \$	805 818 \$	810 220 \$

Bilan

Exercice clos le 31 mars 2012

2012

2011

Actif

Court terme

Encaisse	632 752 \$	624 601 \$
Clients	50 685	96 159
Charges payées d'avance	9 071	9 019
Placements réalisables au cours du prochain exercice	600 795	240 490
	1 293 303	970 269
Placements (note 3)	459 477	805 418
Immobilisations (note 4)	12 816	23 484
	1 765 596 \$	1 799 171 \$

Passif

Court terme

Créditeurs (note 5)

258 529 \$ 267 983 \$

Cotisations perçues d'avance

701 249 720 968

959 778 988 951

Solde de fonds

Contentieux

Tableau des membres	-	55 012
Révision du Manuel de nutrition clinique	14 817	14 817
Projets spéciaux	35 603	35 603
Non affectés	19 837	56 327
	735 561	648 461
	805 818	810 220
	1 765 596 \$	1 799 171 \$

 , présidente

 , trésorière

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2012

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges

15 010 \$

(19 864) \$

Éléments n'affectant pas la trésorerie :

Amortissement des immobilisations

12 946

14 610

Perte latente sur la juste valeur des placements disponibles à la vente

(19 412)

(223)

8 544

(5 477)

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

16 249

(52 213)

24 793

(57 690)

Activités d'investissement

Variation nette des placements

(14 364)

49 695

Acquisition d'immobilisations

(2 278)

(3 586)

(16 642)

46 109

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

8 151

(11 581)

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

624 601

636 182

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

632 752 \$

624 601 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2012

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

2. Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

Instruments financiers

L'Ordre a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur selon la méthode du cours du marché. Les gains et pertes latents sont présentés directement à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce que les actifs financiers soient décomptabilisés, à l'exception de la perte de valeur qui est comptabilisée à l'état des résultats. Lorsque les actifs financiers sont sortis de l'état de la situation financière, les gains et pertes matérialisés sont comptabilisés à l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	1 an

Fonds affectés d'origine interne

Le fonds de contentieux se rapporte aux honoraires juridiques et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds révision du Manuel de nutrition clinique permet d'assurer une mise à jour du manuel au cours des prochaines années.

Le fonds Tableau des membres permet le développement du Tableau des membres.

Le fonds pour les projets spéciaux est consacré entre autres au dossier de la norme initiale de formation et du référentiel de compétences. Il est constitué à partir du résultat net de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

3. Placements

	Valeur d'origine	2012	2011
Fonds communs	112 676 \$	106 245 \$	272 091 \$
Dépôts à terme, taux variant de 0,65 % à 4,25 %, échéant jusqu'en avril 2014	910 436	900 795	240 490
Fonds de stabilisation des primes d'assurances, sous la gestion de « La Capitale assurances générales Inc. », portant intérêt à un taux variable	52 232	53 232	36 465
Obligations, taux variant de 2,2 % à 5,0 %	-	-	496 862
	1 075 344	1 060 272	1 045 908
Placements réalisables au cours du prochain exercice	610 435	600 795	240 490
	464 909 \$	459 477 \$	805 418 \$

4. Immobilisations

	2012			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	47 518 \$	43 632 \$	3 886 \$	6 800 \$
Équipement informatique	41 808	32 878	8 930	16 864
Logiciels	31 238	31 238	-	-
	120 564 \$	107 748 \$	12 816 \$	23 484 \$

Notes complémentaires (suite)

Exercice clos le 31 mars 2012

5. Crédateurs

	2012	2011
Fournisseurs	110 065 \$	115 218 \$
Salaires et déductions à la source	81 465	94 107
Taxes à la consommation	66 999	58 658
	258 529 \$	267 983 \$

6. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire autorisé est de 50 000 \$. Il porte intérêt au taux préférentiel plus une prime et est renouvelé annuellement. Aucun solde n'était utilisé au 31 mars 2012.

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'Ordre en vertu de baux totalisent 249 623 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2013	89 643 \$
2014	88 888 \$
2015	67 200 \$
2016	3 892 \$

8. Prévisions financières

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par notre rapport de l'auditeur indépendant.

9. Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

10. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2011 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2012.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Ordre n'exige généralement pas de caution.

Juste valeur

Les justes valeurs des instruments financiers présentés à l'actif et au passif à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2012

Budget (note 8)

2012

2011

ANNEXE A

COMMUNICATIONS

Honoraires, communications et site web

37 500 \$

37 086 \$

31 547 \$

Revue professionnelle

35 000

32 899

32 013

Publicités insérées

80 000

56 797

89 065

Prix Pomme

25 000

-

26 007

Sélection des récipiendaires de prix

10 000

18 126

14 521

Bulletins de nouvelles

9 000

11 395

10 250

Rapport annuel

4 000

3 590

3 684

200 500 \$

159 893 \$

207 087 \$

Renseignements complémentaires (suite)

Budget (note 8)	2012	2011
-----------------	------	------

ANNEXE B

MOIS DE LA NUTRITION^{MD}

Journée des diététistes	- \$	25 679 \$	24 953 \$
Impression et distribution	- \$	15 594 \$	22 580 \$
	- \$	41 273 \$	47 533 \$

ANNEXE C

COMITÉS

Formation en diététique	500 \$	381 \$	45 \$
Inspection professionnelle	1 200	1 868	1 356
Discipline	100	-	-
Vérification	100	-	91
Équivalence	400	221	-
Admission	400	713	398
Révision	100	-	-
Exercice illégal	100	6 022	4 141
Finances	500	523	805
Gouvernance	100	124	1 155
Éthique et déontologie	100	-	1 238
Lois et règlements	100	-	-
Nutrition clinique	2 000	2 288	2 459
Nutrition publique	2 000	2 498	1 519
Gestion services d'alimentation	2 000	2 372	1 573
Industrie agro-alimentaire et bio-pharmaceutique	1 000	218	467

	Budget (note 8)	2012	2011
Formation continue	2 500	2 234	2 021
Sélection des prix	800	1 342	1 268
Prix Pomme	500	58	258
Groupe de travail	2 000	430	222
Éditorial de la revue	1 500	1 814	1 650
	18 000 \$	23 106 \$	20 666 \$

ANNEXE D GESTION

Loyer	87 500 \$	84 532 \$	84 402 \$
Frais de poste	15 000	10 496	12 278
Fournitures de bureau	11 000	8 152	9 860
Location d'équipements	10 000	8 948	8 802
Amortissement des immobilisations	14 000	12 946	14 610
Communications	15 000	11 747	13 881
Photocopies	1 500	2 716	2 031
Assurances	1 700	1 737	1 675
Taxes	6 500	6 751	6 127
Entretien et réparations	2 000	4 365	1 679
Salaires et avantages sociaux	681 000	575 890	600 798
Honoraires professionnels	110 500	101 987	135 627
Frais administratifs	42 200	37 172	54 907
Imprimerie	6 000	11 894	4 678
	1 003 900 \$	879 333 \$	951 355 \$

Renseignements complémentaires (suite)

Budget (note 8)	2012	2011
-----------------	------	------

ANNEXE E PROJETS SPÉCIAUX - AÎNÉS

Coordination	14 000 \$	13 100 \$	- \$
Recherche	4 900	2 870	-
Communications	10 000	3 994	-
Fournitures	2 000	597	-
Distribution	-	973	-
Déplacements	1 000	255	-
Coût du dépliant	2 000	12 111	-
	33 900 \$	33 900 \$	- \$

ANNEXE F FONDS DE PROJETS SPÉCIAUX

CHARGES			
Saines habitudes de vie	- \$	- \$	30 000 \$
PRODUITS			
Référentiel de compétences	-	1 690	38 418
Saines habitudes de vie	-	34 800	51 619
	-	36 490	90 037
	- \$	(36 490) \$	(60 037) \$









2155, rue Guy, bureau 1220 | Montréal (Québec) H3H 2R9

Tél. : 514 393-3733 | Sans frais : 1 888 393-8528 | Téléc. : 514 393-3582
Courriel : opdq@opdq.org | www.opdq.org